

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1486

12 juin 2015

SOMMAIRE

03 L S.A.	71306	Rock Ridge RE 33 S.à r.l.	71285
20UGS (Ucits Funds)	71306	SDI A.G.	71294
Alias Investment	71328	SH Findel Holdco S.à r.l.	71295
Barclays BR Holdings S.à r.l.	71282	Sinefeld Holding S.A., SPF	71299
Barclays Leto Investments S.à r.l.	71282	Sinefeld Holding S.A., SPF	71299
Bauma HC	71284	Tabacs-Knauf SA	71301
Bauma PGMBH	71284	Tages Capital Sicav	71301
Belfius Fund	71284	TARENO (Luxembourg) S.A.	71300
BeProcurement S.A.	71282	Tech-It PSF SA	71300
Berg S.A.	71282	The Genesis Emerging Markets Investment Company	71300
BioCentrale de Steinfort S.A.	71283	The Lilith Project S.à r.l.	71306
BoI European Holdings S.à r.l.	71283	TOP Finanzbeteiligungs S.A.	71299
Boulevard Properties S.à r.l.	71283	TPG Almindus S.à r.l.	71300
Bravida HoldCo S.à r.l.	71283	TPG RE II European Finance S.à r.l.	71309
Brixton 2 Sàrl	71284	Transcor Astra Luxembourg S.A.	71299
B & R Luxembourg S.A.	71328	Tripolis Holdings S.à r.l.	71301
B.S.L. S.à r.l.	71328	Udatcha S.à r.l.	71315
Building Materials Investments S.A.	71284	Unicity III Bournemouth S.à r.l.	71312
EP Sundsvall S.à r.l.	71285	Unicity IV BB S.à r.l.	71312
Gala Plus S.à r.l.	71328	Unicity IX Oxford S.à r.l.	71313
Gamma Immo S.A.	71285	Unicity VI Aldgate S.à r.l.	71318
GDI A.G.	71285	Unicity VIII Huddersfield S.à r.l.	71316
Generali Investments Luxembourg S.A.	71285	Unicity V Lincoln S.à r.l.	71317
QM Holdings 2 S.à r.l.	71286	Unicity XII Brighton S.à r.l.	71314
QM Holdings 4 S.à r.l.	71318	Unicity XVIII Lincoln 2 S.à r.l.	71315
QM Holdings 5 S.à r.l.	71323	VCG JL Sàrl	71314
RDI A.G.	71292	Voltage Luxco 2 S.à r.l.	71314
RD Lux Hold Co 1 S.à r.l.	71292	Yaletipart S.A.	71307
Rehoss S.à r.l.	71293	Yorkshire SPF S.A.	71307
Resam Investments S.à r.l.	71294	Your Solution S.à r.l.	71307
Rock Ridge RE 16	71291		
Rock Ridge RE 2	71292		

Barclays BR Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 93.043.338,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 147.592.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 23 mars 2015.

Certifié conforme et sincère

Pour la Société

Gregor McMillan

Gérant

Référence de publication: 2015058797/14.

(150068032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Barclays Leto Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 40.835,32.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 132.218.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 23 mars 2015.

Certifié conforme et sincère

Pour la Société

David Widart

Gérant

Référence de publication: 2015058798/14.

(150068031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Berg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 175.958.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2015058800/10.

(150067601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

BeProcurement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.

R.C.S. Luxembourg B 75.313.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations et décisions de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social le 31 mars 2015, que:

L'Assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Eric AMBROSI en qualité de commissaire aux comptes, avec effet au 1^{er} janvier 2015.

L'Assemblée générale décide de nommer PricewaterhouseCoopers, société coopérative ayant son adresse professionnelle 2 rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg, en qualité de réviseur d'entreprises agréé, à compter du 1^{er} janvier 2015 pour une durée se terminant à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015058801/16.

(150067889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

BioCentrale de Steinfort S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8452 Steinfort, 46, rue Schwarzenhof.

R.C.S. Luxembourg B 174.958.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Philippe Cuelenaere

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2015058803/11.

(150067449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Boulevard Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 70, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 166.018.

EXTRAIT

Les comptes annuels du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015058806/14.

(150067420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

BoI European Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 11, avenue de la Porte Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 146.935.

Extrait des décisions prises par le conseil de gérance en date du 24 mars 2015

Le Conseil de gérance décide de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle, 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg vers le 11, Avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg, avec effet au 16/03/2015.

Luxembourg, le 10 avril 2015.

Pour mandat

Signature

Référence de publication: 2015058807/13.

(150067513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Bravida HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: SEK 1.107.400,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2C, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 122.235.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Bravida Holdco S.à r.l.

Un Mandataire

Référence de publication: 2015058808/11.

(150067554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Brixton 2 Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 134.843.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2015.

Référence de publication: 2015058814/10.

(150068014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Building Materials Investments S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 183.678.

—
EXTRAIT

1. Le conseil d'administration a décidé de nommer en date du 24 mars 2015 comme réviseur d'entreprises Audit & Consulting Services S.à r.l, RCS Luxembourg B 151 342, 9-11, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg pour l'exercice social 2014.

Pour extrait conforme

Building Materials Investments S.A.

Référence de publication: 2015058817/13.

(150068170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Bauma HC, Succursale d'une société de droit étranger,

(anc. Bauma PGMBH).

Adresse de la succursale: L-9990 Weiswampach, 19, Duarrefstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 184.745.

—
Il résulte du procès-verbal de la réunion de

L'assemblée Générale Extraordinaire de la société mère tenue

Le 31 décembre 2014

01 L'assemblée Générale décide de changer la dénomination de la société de BAUMA PGmbH en BAUMA HC

02 De changer la forme juridique de Sarl en SA

COHNEN Horst

Gérant

Référence de publication: 2015058821/15.

(150067464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Belfius Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-4360 Esch-sur-Alzette, 14, Porte de France.

R.C.S. Luxembourg B 187.871.

—
Le rapport annuel au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BELFIUS FUND

SICAV

RBC Investor Services Bank S.A.

Société anonyme

Référence de publication: 2015058823/13.

(150068149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Gamma Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 110.837.

Je soussignée Liette Gales, demeurant professionnellement au n°. 296, rue de Neudorf, L-2222 Luxembourg, vous informe par la présente de ma démission en tant qu'administrateur de la société anonyme Gamma Immo S.A., 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, inscrite sous le n°. RCS: B 110837, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 14 avril 2015.

Liette Gales.

Référence de publication: 2015059008/11.

(150067562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

GDI A.G., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 6-8, Op der Ahlkerrech.
R.C.S. Luxembourg B 155.391.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2015.

Référence de publication: 2015059011/10.

(150068100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Generali Investments Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.
R.C.S. Luxembourg B 188.432.

Extrait des Minutes du Conseil d'Administration de la société Generali Investments Luxembourg S.A. du 10 mars 2015 à 10.30 à Luxembourg, établie et ayant son siège social au 33 rue de Gasperich, L-5826 Hesperange

OMISSIS

Le Président du Conseil d'Administration de la société Generali Investments Luxembourg S.A., Monsieur Santo Borsellino a informé les membres du Conseil d'administration de la démission de Monsieur Michel Andignac, de sa fonction d'Administrateur, par lettre recommandée en date du 3 février 2015.

Référence de publication: 2015058998/13.

(150067705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

EP Sundsvall S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 16, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 135.306.

Les comptes annuels au 30 septembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2015.

Tan An Huynh / Andrew Hook

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2015058953/12.

(150068004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Rock Ridge RE 33 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 130.668.

Der geprüfte Jahresabschluss vom 31. Dezember 2014 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Nuno Aniceto.

Référence de publication: 2015059317/11.

(150067813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

QM Holdings 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 47.725,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 116.469.

—
In the year two thousand and fifteen, on the thirtieth day of March,
Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,
was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of QM Holdings 2 S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 46A, Avenue John F. Kennedy, L - 1855 Luxembourg and a share capital amounting to twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 116.469 (the Company). The Company has been incorporated under the name “MLAM 2 S.à r.l.”, pursuant to a deed of Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, passed on May 9, 2006, published on July 22, 2006 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1414, page 67842. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time on September 16, 2010, pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published on November 4, 2010 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2365, page 113503.

THERE APPEARED:

1. Peakside European Holdco S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and a share capital of one million one hundred and forty-two thousand one hundred and seventy-five euros (EUR 1,142,175.-), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 131.744 (PEH),

here represented by Régis Galiotto, notary's clerk, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal; and

2. Peakside Capital Advisors AG, a Swiss public limited liability company (Aktiengesellschaft) having its registered office at Bundesplatz 14, CH-6300 Zug, Swiss Confederation and a share capital of one hundred thousand and two Swiss francs (CHF 100,002.-) and registered with the Commercial register of canton Zug (Handelsregister des Kantons Zug) under number CHE-115.758.201 (PCA, and together with PEH, the Shareholders),

here represented by Régis Galiotto, notary's clerk, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such powers of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Shareholders, prenamed and represented as described above, have requested the undersigned notary, to record the following:

I. The share capital of the Company amounts to twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares in registered form having a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each. PEH holds four hundred and seventy (470) shares in registered form of the Company and PCA holds thirty (30) shares in registered form of the Company.

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

(a) waiver of convening notice;

(b) acknowledgement of the decision of the Shareholders to waive the requirement of (i) a report drawn up by the board of managers of the Company in accordance with article 265 (3) of the Luxembourg law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Companies Law) and (ii) an examination of the Merger Project (as defined hereafter) by an independent expert and of the corresponding report in accordance with article 266 (5) of the Companies Law;

(c) confirmation that all the formalities prescribed by article 267 of the Companies Law have been completed and complied with;

(d) acknowledgement of the resolutions taken by the board of managers of the Company on February 25, 2015 and approval, as far as the Company is concerned, of the merger project, as published on February 28, 2015 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 558, page 26744 (the Merger Project), drawn up by the board of managers of the Company, as absorbing entity, and the board of managers of the following three (3) companies, as absorbed entities (hereafter jointly referred to as the Absorbed Entities):

1. QM Holdings 3 S. à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and a share capital of EUR 12,500.-, registered with the Luxembourg Register de Commerce et des Sociétés (the RCS) under number B 116.470;

2. QM Holdings 4 S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and a share capital of EUR 12,500.-, registered with the RCS under number B 116.471; and

3. QM Holdings 5 S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and a share capital of EUR 12,500.-, registered with the RCS under number B 116.462;

(e) approval, as far as the Company is concerned, of the merger by acquisition between the Company, as absorbing entity, and the Absorbed Entities (the Merger), as a result of which, as described in the Merger Project, (i) all the assets and liabilities of the Absorbed Entities, following their dissolution without liquidation, will be transferred to the Company, (ii) the Absorbed Entities will cease to exist and (iii) the shares issued by the Absorbed Entities will be cancelled;

(f) increase of the share capital of the Company by an amount of thirty-five thousand two hundred and twenty-five euros (EUR 35,225.-) so as to bring it from its current amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) to an amount of forty-seven thousand seven hundred and twenty-five euros (EUR 47,725.-) through the issuance of one thousand four hundred and nine (1,409) new ordinary shares of the Company with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each (the New Shares), which will be allocated to the respective shareholders of the Absorbed Entities, in accordance with the share exchange ratio set forth in the Merger Project, as consideration for the transfer of all the assets and liabilities and the cancellation of the shares issued by the Absorbed Entities, as mentioned above under point (e);

(g) subsequent amendment of article 5.1 of the Articles to reflect the above changes;

(h) approval of the cash payments to be made, within the framework of the Merger, to the respective shareholders of the Absorbed Entities in accordance with the terms of the Merger Project;

(i) acknowledgement that (i) from an accounting point of view, the operations of the Absorbed Entities will be treated as having been carried out by the Company as from January 1, 2015, (ii) the Merger will only be effective, vis-à-vis third parties after the publication prescribed by article 9 of the Companies Law and (iii) the New Shares will carry the right to participate in the profits of the Company as of the date hereof;

(j) acknowledgement of the termination of the mandate of the members of the board of managers of the Absorbed Entities;

(k) acknowledgement that the books, records, files and other documents of the Absorbed Entities will be kept at the registered office of the Company during the legal period of five years;

(l) amendment to the shareholders' register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company in Luxembourg, each acting individually, with full power of substitution, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the shareholders' register of the Company; and

(m) miscellaneous.

III. The Meeting hereby takes the following resolutions:

First Resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notice requirement, the Shareholders considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which was communicated to them in advance.

Second Resolution

The Meeting acknowledges the decision of the Shareholders taken on March 5, 2015 to waive the requirement of (i) a report drawn up by the board of managers of the Company in accordance with article 265 (3) of the Companies Law and (ii) an examination of the Merger Project by an independent expert and of the corresponding report in accordance with article 266 (5) of the Companies Law.

Third Resolution

The Meeting confirms that all the formalities prescribed by article 267 of the Companies Law have been completed and complied with.

Fourth Resolution

The Meeting acknowledges the resolutions taken by the board of managers of the Company on February 25, 2015 and approves, as far as the Company is concerned, the Merger Project, drawn up by the board of managers of the Company, as absorbing entity, and the board of managers of the Absorbed Entities.

Fifth Resolution

The Meeting approves, as far as the Company is concerned, the Merger, as a result of which, as described in the Merger Project, (i) all the assets and liabilities of the Absorbed Entities, following their dissolution without liquidation, will be transferred to the Company, (ii) the Absorbed Entities will cease to exist and (iii) the shares issued by the Absorbed Entities will be cancelled.

Sixth Resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of thirty-five thousand two hundred and twenty-five euros (EUR 35,225.-) so as to bring it from its current amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) to an amount of forty-seven thousand seven hundred and twenty-five euros (EUR 47,725.-) through the issuance of the New Shares, which will be allocated to the respective shareholders of the Absorbed Entities, in accordance with the share exchange ratio set forth in the Merger Project, as consideration for the transfer of all the assets and liabilities and the cancellation of the shares issued by the Absorbed Entities, as mentioned above under the fifth resolution.

Seventh Resolution

The Meeting subsequently resolves to amend article 5.1 of the Articles so that it shall from now on read as follows:

“5.1. The Company’s share capital is fixed at forty-seven thousand seven hundred and twenty-five euros (EUR 47,725.-) represented by one thousand nine hundred and nine (1,909) shares in registered form with a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.”

Eight Resolution

The Meeting resolves to approve the following cash payments to be made, within the framework of the Merger, to the respective shareholders of the Absorbed Entities in accordance with the terms of the Merger Project, i.e.:

- a cash payment in an amount of two hundred and forty-seven point fifty-five euro (EUR 247.55) to PEH; and
- a cash payment in an amount of two thousand point seventy-three euro (EUR 2000.73) to PCA.

Ninth Resolution

The Meeting acknowledges that (i) from an accounting point of view, the operations of the Absorbed Entities will be treated as having been carried out by the Company as from January 1, 2015, (ii) the Merger will only be effective, vis-à-vis third parties after the publication prescribed by article 9 of the Companies Law and (iii) the New Shares will carry the right to participate in the profits of the Company as of the date hereof.

Tenth Resolution

The Meeting acknowledges that, as a result of the Merger, the mandate of the members of the board of managers of the Absorbed Entities will be terminated.

Eleventh Resolution

The Meeting acknowledges that the books, records, files and other documents of the Absorbed Entities will be kept at the registered office of the Company during the legal period of five years.

Twelfth Resolution

The Meeting resolves to amend the shareholders’ register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager and/or employee of the Company and to any lawyer and/or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg, each acting individually, with full power of substitution, to proceed on behalf of the Company with the registration of the above changes in the shareholders’ register of the Company.

Estimate of costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately two thousand euros (EUR 2,000.-).

Declaration

The undersigned notary states in accordance with article 271 (2) of the Companies Law having verified and certifies the existence and legality of all the acts and formalities incumbent upon the Company and the Merger Project.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith furthermore that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder of the appearing parties, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L’an deux mille quinze, le trente mars,

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s’est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de QM Holdings 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, et ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.469 (la Société). La Société a été constituée sous le nom de «MLAM 2 S.à r.l.», suivant un acte de Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 9 mai 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1414, page 67842 du 22 juillet 2006. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois le 16 septembre 2010 suivant un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2365, page 113503 du 4 novembre 2010.

ONT COMPARU:

1. Peakside European Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et ayant un capital social de un million cent quarante-deux mille cent soixante-quinze euros (EUR 1.142.175.-), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.744 (PEH);

ici représentée par Régis Galiotto, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; et

2. Peakside Capital Advisors AG, une société à responsabilité limitée existante selon les lois suisses (Aktiengesellschaft), ayant son siège social au Bundesplatz 14, CH-6300 Zug, Confédération Suisse et ayant un capital social de cent mille deux Francs Suisses (CHF 100.002.-) et immatriculée au registre de Commerce du canton Zug (Handelsregister des Kantons Zug) sous le numéro CHE-115.758.201(PCA, et ensemble avec PEH, les Associés),

ici représentée par Régis Galiotto, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les Associés, précités et représentés comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. Le capital social de la Société s'élève à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative, ayant un valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune. PEH détient quatre cent soixante-dix (470) parts sociales sous forme nominative de la Société et PCA détient trente (30) parts sociales sous forme nominative de la Société.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

(a) renonciation aux formalités de convocation;

(b) constatation de la décision des Associés de renoncer l'exigence (i) du rapport établi par le conseil de gérance de la Société conformément à l'article 265(3) de la loi Luxembourgeoise du 10 août 1915, sur les sociétés commerciales, comme modifiée (la Loi sur les Sociétés) et (ii) de l'examen du Projet de Fusion (comme définit ci-après) par un expert indépendant et du rapport correspondant en conformité avec l'article 266 (5) de la Loi sur les Sociétés;

(c) confirmation que toutes les formalités prescrites par l'article 267 de la Loi sur les Sociétés ont été achevées et respectées,

(d) constatation des résolutions prises par le conseil de gérance de la Société le 25 février 2015 et approbation, dans la mesure où la Société est concernée, du projet de fusion, publié le 28 février 2015 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 558, page 26744 (le Projet de Fusion), établi par le conseil de gérance de la Société, comme entité absorbante, et le conseil de gérance des trois (3) sociétés suivantes, comme entités absorbées (ci-après conjointement dénommées comme les Entités Absorbées):

1. QM Holdings 3 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-), immatriculée au RCS sous le numéro B 116.470;

2. QM Holdings 4 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-), immatriculée au RCS sous le numéro B 116.471;

3. QM Holdings 5 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-), immatriculée au RCS sous le numéro B 116.462;

(e) approbation, dans la mesure où la Société est concernée, de la fusion par l'acquisition entre la Société, comme entité absorbante, et les Entités Absorbées (la Fusion), à la suite de laquelle, comme décrit dans le Projet de Fusion, (i) tous les actifs et passifs des Entités Absorbées, suivant leur dissolution sans liquidation, seront transférés à la Société, (ii) les Entités Absorbées cesseront d'exister et (iii) les parts sociales émises par les Entités Absorbées seront annulées;

(f) augmentation du capital social de la Société d'un montant de trente-cinq mille deux cent vingt-cinq euros (EUR 35.225.-) afin de porter son montant initial de douze mille cinq cents euros (12.500.-) à un montant de quarante-sept mille sept cent vingt-cinq euros (EUR 47.725.-) par l'émission de mille quatre cent neuf (1.409) nouvelles parts sociales ordinaires

de la Société ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune (les Nouvelles Parts Sociales), qui seront allouées aux associés respectifs des Entités Absorbées, en conformité avec le ratio d'échange de parts sociales énoncé dans le Projet de Fusion, en contrepartie du transfert de tous les actifs et passifs et la suppression des parts sociales émises par les Entités Absorbées, comme mentionné au point (e);

(g) modification subséquente de l'article 5.1 des Statuts pour refléter les changements ci-dessus;

(h) approbation du paiement en espèces à réaliser dans le cadre de la Fusion, aux associés respectifs des Entités Absorbées en conformité avec les termes du Projet de Fusion;

(i) constatation que (i) d'un point de vue comptable, les opérations des Entités Absorbées seront traitées comme ayant été effectuées par la Société à partir du 1^{er} janvier 2015, (ii) la Fusion sera seulement effective, vis-à-vis des tiers après la publication prescrite dans l'article 9 de la Loi sur les Sociétés et (iii) les Nouvelles Parts Sociales auront le droit de participer aux profits de la Société à compter de la date des présentes;

(j) constatation de la fin du mandat des membres du conseil de gérance des Entités Absorbées;

(k) constatation que les livres, registres, dossiers et autres documents des Entités Absorbées seront conservés au siège social de la Société pendant la période légale de cinq ans;

(l) modification du registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société à Luxembourg, chacun agissant individuellement, avec plein pouvoir de substitution, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société; et

(m) divers.

III. L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première Résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les Associés représentés à l'Assemblée se considérant eux-mêmes comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

Deuxième Résolution

L'Assemblée reconnaît la décision des Associés prise le 5 mars 2015, de renoncer l'exigence (i) du rapport établi par le conseil de gérance de la Société conformément à l'article 265(3) de la Loi sur les Sociétés et (ii) de l'examen du Projet de Fusion (comme définit ci-après) par un expert indépendant et du rapport correspondant en conformité avec l'article 266 (5) de la Loi sur les Sociétés.

Troisième Résolution

L'Assemblée confirme que toutes les formalités prescrites par l'article 267 de la Loi sur les Sociétés ont été achevées et respectées.

Quatrième Résolution

L'Assemblée reconnaît les résolutions prises par le conseil de gérance de la Société le 25 février 2015 et approuve, dans la mesure où la Société est concernée, le Projet de Fusion, établi par le conseil de gérance de la Société, comme entité absorbante, et le conseil de gérance des Entités Absorbées.

Cinquième Résolution

L'Assemblée approuve, dans la mesure où la Société est concernée, la Fusion, à la suite de laquelle, comme décrit dans le Projet de Fusion, (i) tous les actifs et passifs des Entités Absorbées, suivant leur dissolution sans liquidation, seront transférés à la Société, (ii) les Entités Absorbées cesseront d'exister et (iii) les parts sociales émises par les Entités Absorbées seront annulées.

Sixième Résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de trente-cinq mille deux cent vingt-cinq euros (EUR 35.225.-) afin de porter son montant initial de douze mille cinq cents euros (12.500.-) à un montant de quarante-sept mille sept cent vingt-cinq euros (EUR 47.725.-) par l'émission des Nouvelles Parts Sociales, qui seront allouées aux associés respectifs des Entités Absorbées, en conformité avec le ratio d'échange de parts sociales énoncé dans le Projet de Fusion, en contrepartie du transfert de tous les actifs et passifs et la suppression des parts sociales émises par les Entités Absorbées, comme mentionné ci-dessus sous la cinquième résolution.

Septième Résolution

L'Assemblée décide en conséquence de modifier l'article 5.1. des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à quarante-sept mille sept cent vingt-cinq euros (EUR 47.725.-) représenté par mille neuf cent neuf (1.909) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Huitième Résolution

L'Assemblée décide d'approuver les paiements suivants en espèces à réaliser dans le cadre de la Fusion, aux associés respectifs des Entités Absorbées en conformité avec les termes du Projet de Fusion, c'est-à-dire:

- un paiement en espèces d'un montant de deux cent quarante-sept euros et cinquante-cinq cents (EUR 247,55) à PEH; et
- un paiement en espèces d'un montant de deux mille euros et soixante-treize cents (EUR 2000,73) à PCA.

Neuvième Résolution

L'Assemblée reconnaît que (i) d'un point de vue comptable, les opérations des Entités Absorbées seront traitées comme ayant été effectuées par la Société à partir du 1^{er} janvier 2015, (ii) la Fusion sera seulement effective, vis-à-vis des tiers après la publication prescrite dans l'article 9 de la Loi sur les Sociétés et (iii) les Nouvelles Parts Sociales auront le droit de participer aux profits de la Société à compter de la date des présentes.

Dixième Résolution

L'Assemblée reconnaît que, à la suite de la Fusion, le mandat des membres du conseil de gérance des Entités Absorbées sera résilié.

Onzième Résolution

L'Assemblée reconnaît que les livres, registres, dossiers et autres documents des Entités Absorbées seront conservés au siège social de la Société pendant la période légale de cinq ans.

Douzième Résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant et/ou employé de la Société et à tout avocat et/ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg, chacun agissant individuellement, avec plein pouvoir de substitution, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des modifications ci-dessus dans le registre des associés de la Société.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges, de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ deux mille Euros (2.000.- EUR).

Déclaration

Le notaire soussigné, déclare en conformité avec l'article 271 (2) de la Loi sur les Sociétés, avoir vérifié et certifié l'existence et la légalité de tous les actes et formalités incombant à la Société et le Projet de Fusion.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par le présent acte qu'à la requête des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, le mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire le présent acte original.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 8 avril 2015. Relation: 1LAC/2015/10891. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 17 avril 2015.

Référence de publication: 2015059298/314.

(150067328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Rock Ridge RE 16, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 129.242.

Der geprüfte Jahresabschluss vom 31 Dezember 2014 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Nuno Aniceto.

Référence de publication: 2015059315/11.

(150067529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Rock Ridge RE 2, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 115.664.

Der geprüfte Jahresabschluss vom 31 Dezember 2014 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Nuno Aniceto.

Référence de publication: 2015059316/11.

(150067565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

RD Lux Hold Co 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 230.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 126.209.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2015059318/10.

(150068042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

RDI A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 6-8, Op der Ahlkerrech.

R.C.S. Luxembourg B 154.233.

Im Jahre zweitausendfünfzehn, am zehnten April.

Vor dem unterzeichneten Notar Jacques CASTEL, mit Amtswohnsitz in Grevenmacher, in Vertretung von Notar Martine SCHAEFFER, mit Amtswohnsitz in Luxemburg, letztgenannter Notar bleibt Bewahrer der Urkunde.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft "RDI A.G.", mit Sitz in 5, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, gegründet gemäß Urkunde aufgenommen durch Maître Paul DECKER, Notar mit Amtssitz in Luxemburg, am 6. Juli 2010, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 1695 vom 19. August 2010, zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengetreten. Die Statuten wurden letztmals abgeändert durch Urkunde vom selben Notar am 22. Juni 2011, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 2065 vom 6. Septembre 2011.

Die Versammlung wird unter dem Vorsitz von Herrn Sergej KNAUS, mit Berufsanschrift in 6-8, op der Ahlkerrech, L-6776 Grevenmacher, eröffnet.

Der Vorsitzende beruft zum Sekretär Herrn Artur RESCHKE, beruflich wohnhaft an derselben Adresse.

Die Versammlung wählt zum Stimmzähler Herrn Richard KOHL, beruflich wohnhaft an derselben Adresse.

Der Vorsitzende stellt unter Zustimmung der Versammlung fest dass:

I. Die Tagesordnung folgenden Wortlaut hat:

1. Verlegung des Gesellschaftssitzes von 5, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, nach 6-8, op der Ahlkerrech, L-6776 Grevenmacher, mit Wirkung zum 1. April 2015;
2. Entsprechende Abänderung von Artikel 2, erster Absatz der Satzung; und
3. Verschiedenes.

II. Die Aktionäre sowie deren bevollmächtigte Vertreter sind unter Angabe des Namens, Vornamens, des Datums der Vollmachten sowie der Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste mit ihrer Unterschrift eingetragen.

Die Anwesenheitsliste wird durch den Vorsitzenden abgeschlossen und durch den Versammlungsvorstand gezeichnet. Sie wird gegenwärtigem Protokoll nebst den darin erwähnten Vollmachten, welche durch die Erschienenen "ne varietur" paraphiert wurden, beigefügt bleiben, um mit demselben einregistriert zu werden.

III. Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung vertreten ist, und dass somit die Versammlung befugt ist über nachstehende Tagesordnung, welche den Aktionären bekannt ist, zu beschließen.

Alsdann werden nach Eintritt in die Tagesordnung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschließt die Verlegung des Gesellschaftssitzes von 5, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxemburg, nach 6-8, op der Ahlkerrech, L-6776 Grevenmacher, mit Wirkung zum 1. April 2015.

Zweiter Beschluss

In Anbetracht des vorher gefassten Beschlusses wird Artikel 1, zweiter Absatz der Satzung folgenden Wortlaut haben:

" **Art. 2. Erster Absatz.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Gemeinde von Grevenmacher."

Abschätzung der Kosten

Der Betrag der Kosten für die die Gesellschaft aufgrund dieser Satzungsänderung aufzukommen hat, beläuft sich auf ungefähr achthundert Euro (800.- EUR).

Da keine weiteren Tagesordnungspunkte zur Abstimmung vorgesehen sind, schließt der Vorsitzende die Versammlung.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: S. Knaus, A. Reschke, R. Kohl et J. Castel.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 16 avril 2015. 2LAC/2015/8252. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-.

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2015.

Référence de publication: 2015059319/54.

(150067660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Rehoss S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5639 Mondorf-les-Bains, 8, rue des Prunelles.

R.C.S. Luxembourg B 102.931.

L'an deux mille quinze,

Le deux avril,

Par devant Maître Carlo GOEDERT, notaire de résidence à Dudelange.

A comparu:

Monsieur Pascal KOVACS, gérant de société, né à Thionville (France) le 17 mars 1964, demeurant à F-57110 Koenigsmaker, 34, rue de Malling.

Lequel comparant a exposé au notaire instrumentaire ce qui suit:

Le comparant est le seul associé de la société à responsabilité limitée «REHOSS S.à r.l.», ayant son siège social à L-3428 Dudelange, 21A, route de Boudersberg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B102 931,

constituée suivant acte reçu par Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 6 septembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1171 du 18 novembre 2004.

Ceci exposé, l'associé unique représentant l'intégralité du capital social, a déclaré se considérer comme dûment convoqué en assemblée générale extraordinaire et, sur ordre du jour conforme dont il reconnaît avoir eu connaissance parfaite dès avant ce jour, a pris la résolution unique suivante:

Unique résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social à L-5639 Mondorf-les-Bains, 8, rue des Prunelles, et de modifier par conséquent l'article trois (3), alinéa 1^{er}, des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 3. Alinéa premier.** Le siège social est établi à Mondorf-les-Bains.»

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la Société du chef de cette assemblée générale à environ huit cents euros (800.-€).

DONT ACTE, fait et passé à Dudelange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. KOVACS, C. GOEDERT.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 09 avril 2015. Relation: EAC/2015/8185. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): A. SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 14 avril 2015.

C. GOEDERT.

Référence de publication: 2015059321/39.

(150068005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Resam Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 48.390.350,00.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 130.909.

Extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 21 avril 2015

Le conseil de gérance de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société au 127 rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg avec effet au 1^{er} avril 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Resam Investments S.à r.l.

Référence de publication: 2015059323/13.

(150067754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

SDI A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 6-8, Op der Ahlkerrech.

R.C.S. Luxembourg B 172.889.

Im Jahre zweitausendfünfzehn, am zehnten April.

Vor dem unterzeichneten Notar Jacques CASTEL, mit Amtswohnsitz in Grevenmacher, in Vertretung von Notar Martine SCHAEFFER, mit Amtswohnsitz in Luxemburg, letztgenannter Notar bleibt Bewahrer der Urkunde.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft "SDI A.G.", mit Sitz in 5, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxemburg, gegründet gemäß Urkunde aufgenommen durch Maître Carlo WERSANDT, Notar mit Amtssitz in Luxemburg, am 19. November 2012, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 3092 vom 27. Dezember 2012, zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengetreten. Die Statuten wurden seither noch nicht abgeändert.

Die Versammlung wird unter dem Vorsitz von Herrn Sergej KNAUS, mit Berufsanschrift in 6-8, op der Ahlkerrech, L-6776 Grevenmacher, eröffnet.

Der Vorsitzende beruft zum Sekretär Herrn Artur RESCHKE, beruflich wohnhaft an derselben Adresse.

Die Versammlung wählt zum Stimmzähler Herrn Richard KOHL, beruflich wohnhaft an derselben Adresse.

Der Vorsitzende stellt unter Zustimmung der Versammlung fest dass:

I. Die Tagesordnung folgenden Wortlaut hat:

1. Verlegung des Gesellschaftssitzes von 5, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxemburg, nach 6-8, op der Ahlkerrech, L-6776 Grevenmacher, mit Wirkung zum 1. April 2015;

2. Entsprechende Abänderung von Artikel 2, erster Absatz der Satzung; und

3. Verschiedenes.

II. Die Aktionäre sowie deren bevollmächtigte Vertreter sind unter Angabe des Namens, Vornamens, des Datums der Vollmachten sowie der Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste mit ihrer Unterschrift eingetragen.

Die Anwesenheitsliste wird durch den Vorsitzenden abgeschlossen und durch den Vorstand gezeichnet. Sie wird gegenwärtigem Protokoll nebst den darin erwähnten Vollmachten, welche durch die Erschienenen "ne varietur" paraphiert wurden, beigefügt bleiben, um mit demselben einregistriert zu werden.

III. Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung vertreten ist, und dass somit die Versammlung befugt ist über nachstehende Tagesordnung, welche den Aktionären bekannt ist, zu beschließen.

Als dann werden nach Eintritt in die Tagesordnung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschließt die Verlegung des Gesellschaftssitzes von 5, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxemburg, nach 6-8, op der Ahlkerrech, L-6776 Grevenmacher, mit Wirkung zum 1. April 2015.

Zweiter Beschluss

In Anbetracht des vorher gefassten Beschlusses wird Artikel 1, zweiter Absatz der Satzung folgenden Wortlaut haben:

" **Art. 2. Erster Absatz.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Gemeinde von Grevenmacher."

Abschätzung der Kosten

Der Betrag der Kosten für die die Gesellschaft aufgrund dieser Satzungsänderung aufzukommen hat, beläuft sich auf ungefähr achthundert Euro (800.- EUR).

Da keine weiteren Tagesordnungspunkte zur Abstimmung vorgesehen sind, schließt der Vorsitzende die Versammlung.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: S. Knaus, A. Reschke, R. Kohl et J. Castel.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 16 avril 2015. 2LAC/2015/8251. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-.

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2015.

Référence de publication: 2015059371/53.

(150067661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

SH Findel Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.000.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 181.170.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-seventh day of the month of March.

Before us, Maître Cosita Delvaux, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared

SH Findel Holdco, LLC, a limited liability company established under the laws of the State of Delaware and registered with the Secretary of State of Delaware, having its registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, County of Newcastle, Delaware 19801, United States of America,

represented by Me Jean-Bernard Spinoit, maître en droit, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 25 March 2015 which shall be registered together with the present deed,

being the sole shareholder (the "Sole Shareholder") and holding all the shares in "SH Findel Holdco S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg on 18 October 2013 by deed of Maître Cosita Delvaux, notary then residing in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg, which has been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") on 4 November 2013 number 2742, with its registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, being registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 181.170. The articles of association of the Company have been amended for the last time by deed of Maître Cosita Delvaux, prenamed, on 29 October 2013, published in the Mémorial on 19 December 2013, number 3234.

The appearing party declared and requested the notary to record as follows:

(A) The Sole Shareholder holds all the shares in issue in the Company, so that the decisions can validly be taken on all items of the agenda.

(B) The items on which resolutions are to be passed are as follows:

Agenda

1. Amendment of article 7 of the articles of association of the Company so as to read as follows:

“The Company is managed by one or several managers who need not be shareholders.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also at any time be held by conference call or similar means of communication only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex, email or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

The general meeting of shareholders may decide to appoint managers of two different classes, being class A managers and class B managers. Any such classification of managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the managers be identified with respect to the class they belong.

Decisions of the board of managers are validly taken by the approval of the majority of the managers of the Company (including by way of representation). In the event however the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) any resolutions of the board of managers may only be validly taken if approved by the majority of managers including at least one class A and one class B manager (which may be represented).

The board of managers may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by email pdf or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions and meeting minutes, including circular resolutions, may be conclusively signed and/or certified or an extract thereof may be issued under the individual signature of any manager.

The Company will be bound by the sole signature in the case of a sole manager, and in the case of a board of managers by the sole signature of any manager, provided however that in the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) the Company will be validly bound by the joint signature of one class A manager and one class B manager.

In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by the sole manager or, in the case of a board of managers, by any one of the managers provided that, in the event of classes of managers, signatory powers be delegated by one class A and one class B manager acting together.”

2. Appointment of Mr Andrew Homer as new manager of the Company for an unlimited period of time.

3. Reclassification of all the managers of class A and class B in office in the Company as ordinary managers of the Company so that the board of managers of the Company be composed as follows:

- Mr Pedro Fernandes das Neves, manager;
- Mrs Jennifer Mello, manager; and
- Mr Andrew Homer, manager.

After the foregoing was approved, the following resolutions were passed.

First resolution

The Sole Shareholder resolved to amend article 7 of the articles of association of the Company so as to read as set out in the agenda.

Second resolution

The Sole Shareholder resolved to appoint Mr Andrew Homer, born on 21 May 1955 in Worcester, United Kingdom, with professional address at 5c, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Luxembourg, as new manager of the Company for an unlimited period of time.

Third resolution

The Sole Shareholder resolved to reclassify all the managers of class A and class B in office in the Company as ordinary managers of the Company so that the board of managers of the Company be composed as follows:

- Mr Pedro Fernandes das Neves, manager;
- Mrs Jennifer Mello, manager; and
- Mr Andrew Homer, manager.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand six hundred Euro (EUR 1,600.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the party hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was done in Luxembourg, on the day before mentioned.

After reading these minutes the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le vingt-septième jour du mois de mars.

Par-devant nous, Maître Cosita Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu

SH Findel Holdco, LLC, un limited partnership soumis aux lois de l'Etat du Delaware et enregistré avec le Secrétaire du Delaware ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209, Orange Street, Wilmington, Comté de New Castle, Delaware, 19801, Etats-Unis d'Amérique,

représentée par Me Jean-Bernard Spinoit, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration en date du 25 mars 2015, laquelle sera enregistrée avec le présent acte,

étant l'associé unique (l'«Associé Unique») et détenant l'intégralité des parts sociales de «SH Findel Holdco S.à r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg le 18 octobre 2013 suivant acte reçu par Maître Cosita Delvaux notaire résidant alors à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») en date du 4 novembre 2013, numéro 2742, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 181.170. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 29 octobre 2013 suivant acte reçu par Maître Cosita Delvaux, prénommé, publié au Mémorial en date du 19 décembre 2013, numéro 3234.

La partie comparante a déclaré et requis le notaire d'acter ce qui suit:

(A) L'Associé Unique détient l'intégralité des parts sociales émises dans la Société, de sorte que des décisions peuvent être prises valablement sur l'ensemble des points portés à l'ordre du jour.

(B) Les points sur lesquels des résolutions doivent être adoptées sont les suivants:

Ordre du jour

1. Modification de l'article 7 des statuts de la Société afin de prendre la teneur suivante:

«La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans motifs (ad nutum) et à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres et de communiquer les unes avec les autres. Une réunion peut également être tenue à tout moment uniquement sous forme de conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires. La participation à ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil de gérance par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter.

Un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit, par câble, télégramme, télex, e-mail ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation

spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

L'assemblée générale des associés peut décider de nommer des gérants de deux classes différentes, à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B. Une telle classification de gérants doit être dûment enregistrée dans le procès-verbal de la réunion concernée et les gérants doivent être identifiés en fonction de la classe à laquelle ils appartiennent.

Les décisions du conseil de gérance sont valablement prises avec l'accord de la majorité des gérants de la Société (y compris par voie de représentation). Dans le cas toutefois où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B), toutes les résolutions du conseil de gérance ne pourront être valablement prises que si elles sont approuvées par la majorité des gérants comprenant au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B (qui peuvent être représentés).

Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par e-mail pdf ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les documents circulaires dûment exécutés faisant foi de la résolution. Les résolutions des gérants et les procès-verbaux des réunions, y compris celles prises par voie circulaire, seront signées et/ou certifiées comme faisant foi et un extrait pourra être émis sous la signature individuelle de chaque gérant.

La Société sera engagée par la signature du gérant unique en cas d'un gérant unique, et en cas d'un conseil de gérance, par la signature unique de tout gérant, à condition toutefois que dans le cas où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir des gérants de classe A et des gérants de classe B), la Société sera valablement engagée par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

Dans tous les cas, la Société sera valablement engagée par la signature individuelle de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le gérant unique ou, dans le cas d'un conseil de gérance, par un des gérants à condition qu'en cas de différentes classes de gérants, les pouvoirs de signatures soient délégués par un gérant de classe A et par un gérant de classe B agissant de concert.»

2. Nomination de M. Andrew Homer en tant que nouveau gérant de la Société pour une durée illimitée.

3. Reclassification de tous les gérants de classe A et de classe B de la Société comme gérants ordinaires de la Société de façon à ce que le conseil de gérance de la Société soit composé comme suit:

- M. Pedro Fernandes das Neves, gérant;
- Mme Jennifer Mello, gérante; et
- M. Andrew Homer, gérant.

Après approbation de ce qui précède, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Première résolution

L'Associé Unique a décidé de modifier l'article 7 des statuts de la Société tel que rédigé dans l'ordre du jour.

Deuxième résolution

L'Associé Unique a décidé de nommer M. Andrew Homer, né le 21 mai 1955 à Worcester, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle à 5c, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Luxembourg, en tant que nouveau gérant de la Société pour une durée illimitée.

Troisième résolution

L'Associé Unique a décidé de reclasser tous les gérants de classe A et de classe B de la Société de façon à ce que le conseil de gérance de la Société soit composé comme suit:

- M. Pedro Fernandes das Neves, gérant;
- Mme Jennifer Mello, gérante; et
- M. Andrew Homer.

Coûts

Les dépenses, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société sont estimés à mille six cents euros (EUR 1.600,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais a constaté qu'à la demande de la partie comparante, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande de la même personne comparante, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu ce procès-verbal, le mandataire de la partie comparante a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: J.B. SPINOIT, C. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 30 mars 2015. Relation: 1LAC/2015/9760. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2015.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2015059374/194.

(150068108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Sinefeld Holding S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 98.067.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015059379/10.

(150068150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Sinefeld Holding S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 98.067.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015059380/10.

(150068162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Transcor Astra Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.

R.C.S. Luxembourg B 135.540.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement au siège social en date du 09 février 2015

L'Assemblée prend connaissance de l'adresse professionnelle de Monsieur Jean-Philippe MERSY, Administrateur, à savoir 45 rue des Scillas à L-2529 HOWALD.

Luxembourg, le 17 avril 2015.

Pour avis sincère et conforme

TRANSCOR ASTRA LUXEMBOURG S.A.

Référence de publication: 2015059443/14.

(150067505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

TOP Finanzbeteiligungs S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4940 Bascharage, 240, avenue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 61.721.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 18 mars 2015:

- La société anonyme de droit luxembourgeois FIRELUX S.A., ayant son siège social à L - 9053 Ettelbruck, 45, Avenue J.F. Kennedy (RCS Luxembourg B 84 589) est nommée pour une durée indéterminée à la fonction de dépositaire, en application des dispositions de la loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions et parts au porteur et à la tenue du registre des actions nominatives et du registre des actions au porteur.

Bascharage, le 18 mars 2015.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signatures

Référence de publication: 2015059435/16.

(150067452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

TPG Almindus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 190.383.

Les statuts coordonnés au 27/03/2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21/04/2015.

Me Cosita Delvaux

Notaire

Référence de publication: 2015059437/12.

(150068057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

The Genesis Emerging Markets Investment Company, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 47.160.

Suite à l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 avril 2015, les actionnaires de la société d'investissement à capital variable 'The Genesis Emerging Markets Investment Company' ont reconduit les mandats d'Administrateurs de Richard Goddard, Peter John Hames et John Christopher Wilcockson et ont renouvelé le mandat de réviseur d'entreprise de PricewaterhouseCoopers S.à r.l. jusqu'à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2016.

En addition, les actionnaires ont confirmé la nomination de Mr. Christopher Ellyatt, né le 28 septembre 1962 à Newhaven, Royaume-Uni et demeurant à 21 Grosvenor Place, Londres SW1X 7HU, Royaume-Uni, en tant qu'Administrateur jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2016.

Au 4 mars 2015, Mr. Martyn Ryan a démissionné de son poste d'Administrateur de la société.

Luxembourg, le 20 avril 2014.

Référence de publication: 2015059431/16.

(150067248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Tech-It PSF SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1524 Luxembourg, 14, rue Michel Flammang.
R.C.S. Luxembourg B 125.205.

Le bilan au 31 décembre 2013, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

TECH-IT S.A.

Référence de publication: 2015059430/12.

(150067985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

TARENO (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 3, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 107.055.

EXTRAIT

L'assemblée générale du 15 avril 2015 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Monsieur Hans-Ulrich HÜGLI, Administrateur, juriste, 3, boulevard de la Fraternité, L-1541 Luxembourg, Luxembourg;

- Monsieur Daniel UNGER, Administrateur, directeur, St. Jakobs-Strasse, 18, CH-4052 Bâle, Suisse;

- Monsieur Henri GRISIUS, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 30, rue Joseph Hansen, L-1716 Luxembourg, Luxembourg;

- Monsieur Guy RUEFF, Administrateur-Président, associé-gérant, St. Jakobs-strasse, 18, CH-4052 Bâle, Suisse.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2020.

Le conseil d'administration, dans ses résolutions du 15 avril 2015, a nommé comme réviseur d'entreprises:

- MAZARS LUXEMBOURG, 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, immatriculée au RCS Luxembourg sous le numéro B159962.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2015.

Luxembourg, le 15 avril 2015.

Pour TARENO (Luxembourg) S.A.

Société anonyme

Référence de publication: 2015059428/23.

(150067582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Tages Capital Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 166.328.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue au siège social de la société le 8 avril 2015 à 10.00

Résolution 4:

L'assemblée renouvelle le mandat des administrateurs suivants:

- Travella Massimo
- Riccardo del Tufo
- Luca Valeri

pour un terme venant à échéance lors de la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016.

Résolution 5:

L'assemblée renouvelle le mandat du réviseur d'entreprises agréé KPMG Luxembourg, Société Coopérative situé au 39, Avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg, pour un terme venant à échéance lors de la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016.

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - SUCCURSALE DE LUXEMBOURG

Référence de publication: 2015059427/20.

(150067555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Tabacs-Knauf SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot.

R.C.S. Luxembourg B 99.294.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TABACS-KNAUF SA

Référence de publication: 2015059426/10.

(150067895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Tripolis Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 41.011.728,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26 A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 188.961.

In the year two thousand and fifteen, on the thirtieth day of January,

Before Us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Tripolis Holdings S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and a share capital amounting to USD 29,528,128.-, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 188.961 (the Company).

The Company was incorporated on July 16, 2014 pursuant to a deed of incorporation, executed before the undersigned notary, which deed was published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on October 2nd, 2014 under number 2670, page 128133. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended several times and for the last time on September 23, 2014 pursuant to a deed executed before Maître Jean Seckler, notary residing in

Junglinster, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, which deed was published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on November 5, 2014 under number 3250, page 155987.

THERE APPEARED:

OCM Luxembourg Ileos Investments S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 165.379 and having a share capital of EUR 12,500 (Ileos),

hereby represented by Régis Galiotto, notary clerk, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Visant Corporation, a corporation existing under the laws of the State of Delaware, having its address at 357 Main Street, Armonk, New York 10504, United States (Visant and, together with Ileos, the Shareholders),

hereby represented by Régis Galiotto, notary clerk, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, prenamed and represented as stated above, representing the entire share capital of the Company, have requested the undersigned notary to record that:

I. The Shareholders hold together all the nineteen million two hundred and seventy-five thousand one hundred and ninety-six (19,275,196) class A shares and the ten million two hundred and fifty-two thousand nine hundred and thirty-two (10,252,932) class B shares of the Company without nominal value, representing the entire share capital of the Company of twenty nine million five hundred twenty eight thousand one hundred twenty eight United States Dollars (USD 29,528,128.-) are duly represented at the present Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda hereinafter reproduced.

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. waiver of the convening notice;

2. increase of the share capital of the Company by an amount of eleven million four hundred and eighty-three thousand six hundred United States Dollars (USD 11,483,600) so as to bring it from its present amount of twenty nine million five hundred twenty eight thousand one hundred twenty eight United States Dollars (USD 29,528,128.-) represented by nineteen million two hundred and seventy-five thousand one hundred and ninety-six (19,275,196) class A shares and ten million two hundred and fifty-two thousand nine hundred and thirty-two (10,252,932) class B shares, without nominal value, to an amount of forty-one million eleven thousand seven hundred and twenty-eight United States Dollars (USD 41,011,728.-), by way of the issuance of eleven million four hundred and eighty-three thousand six hundred (11,483,600) new class A shares of the Company without par value;

3. subscription for the new shares and payment of the share capital increase specified under item 2 above;

4. Subsequent amendment to article 5.1 of the articles of association of the Company;

5. amendment to the shareholder's register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, any employee of Oaktree Capital Management Luxembourg and/or to any lawyer or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg, each acting individually, to register the newly issued shares of the Company in the shareholder's register of the Company; and

6. miscellaneous.

Now, therefore, the appearing parties, represented as above, have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices requirements, the Shareholders considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Shareholders resolve to increase of the share capital of the Company by an amount of eleven million four hundred and eighty-three thousand six hundred United States Dollars (USD 11,483,600) so as to bring it from its present amount of twenty nine million five hundred twenty eight thousand one hundred twenty eight United States Dollars (USD 29,528,128.-) represented by nineteen million two hundred and seventy-five thousand one hundred and ninety-six (19,275,196) class A shares and ten million two hundred and fifty-two thousand nine hundred and thirty-two (10,252,932) class B shares, without nominal value, to an amount of forty-one million eleven thousand seven hundred and twenty-eight United States Dollars (USD 41,011,728.-), by way of the issuance of eleven million four hundred and eighty-three thousand six hundred (11,483,600) new class A shares of the Company without par value having the same rights and obligations than the existing class A shares.

Third resolution

The Shareholders resolve to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription and payment

Ileos prenamed and represented as stated above, declares to subscribe to eleven million four hundred and eighty-three thousand six hundred (11,483,600) new class A shares of the Company without nominal value and to fully pay them up by way of a contribution in kind consisting of 38.42% of the shares in Bioplan USA, Inc., a Delaware corporation having its registered address at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, United States of America and having the taxpayer ID 46-1513547 (Bioplan) having an aggregate value of thirteen million ninety-six thousand United States Dollars (USD 13,096,000.-) (the Shares) which shall be allocated as follows:

- an amount of eleven million four hundred and eighty-three thousand six hundred United States Dollars (USD 11,483,600) is to be allocated to the share capital of the Company; and

- an amount of one million six hundred and twelve thousand four hundred United States Dollars (USD 1,612,400.-) is to be allocated to the share premium account of the Company.

It was evidenced by a certificate issued by Ileos and acknowledged by the Company (the Certificate), that:

- "Ileos is the owner of the Shares.

- The Shares are fully paid-up.

- Ileos is solely entitled to the Shares and possesses the power to dispose of the Shares.

- None of the Shares are encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct on the Shares and none of the Shares are subject to any attachment.

- There exists no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of the Shares be transferred to him.

- Based on generally accepted accounting principles, the fair market value of the Shares is at least equal to thirteen million ninety-six thousand United States Dollars (USD 13,096,000.-) and since the valuation was made no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company.

- According to applicable law and the articles of association of Bioplan, the Shares may be freely transferred by Ileos to the Company."

The Certificate, after signature *in varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Fourth resolution

The Meeting subsequently resolves to amend article 5.1 of the Articles, which shall henceforth read as follows:

" 5.1. The share capital of the Company is set at forty-one million eleven thousand seven hundred and twenty-eight United States Dollars (USD 41,011,728.-), represented by forty-one million eleven thousand seven hundred and twenty-eight (41,011,728.-) ordinary shares without par value, all subscribed and fully paid-up, divided into two classes as set forth in Article 5.2 below."

Fifth resolution

The Meeting resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorises any manager of the Company, any employee of Oaktree Capital Management Luxembourg and/or any lawyer or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

There being no further business, the Meeting is closed.

Estimate of costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately five thousand five hundred Euros (5,500.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholders of the persons appearing, such proxyholders signed together with the undersigned notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le trentième jour de janvier.

Par-devant Nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,
s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Tripolis Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée, organisée et existante selon le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26 A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social s'élevant à USD 29.528.128.-, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 118.961 (la Société).

La Société a été constituée le 16 juillet 2014 suivant un acte du notaire instrumentant, lequel acte a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 2 octobre, 2014 sous le numéro 2670, page 128133. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés plusieurs fois et pour la dernière fois le 23 septembre 2014 suivant un acte de Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, lequel acte a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 5 novembre 2014 sous le numéro 3250, page 155987.

A COMPARU:

OCM Luxembourg Ileos Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 165.379 et ayant un capital social de 12.500 EUR (Ileos),

ici représentée par Régis Galiotto, clerc de notaire, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Visant Corporation, une société existant conformément aux lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au 357 Main Street, Armonk, New York 10504, United States (Visant et ensemble avec Ileos, les Associés),

ici représentée par Régis Galiotto, clerc de notaire, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesdites procurations, après signature "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, précitées et représentées comme décrit ci-dessus, représentant l'entièreté des parts sociales de la Société, ont prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Les Associés détiennent ensemble les dix-neuf millions deux cent soixante-quinze mille cent quatre-vingt-seize (19.275.196) parts sociales de classe A et les dix millions deux cent cinquante-deux mille neuf cent trente-deux (10.252.932) parts sociales de classe B de la Société sans valeur nominale, qui représentent la totalité du capital social de la Société de vingt-neuf millions cinq cent vingt-huit mille cent vingt-huit dollars américain (USD 29.528.128.-) sont dûment représentées à la présente Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points qui sont à l'ordre du jour reproduits ci-après.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de onze millions quatre cent quatre-vingt-trois mille six cents dollars américain (USD 11.483.600.-) afin de porter de son montant actuel de vingt-neuf millions cinq cent vingt-huit mille cent vingt-huit dollars américain (USD 29.528.128.-), représentés par dix-neuf millions deux cent soixante-quinze mille cent quatre-vingt-seize (19.275.196) parts sociales de classe A et dix millions deux cent cinquante-deux mille neuf cent trente-deux (10.252.932) parts sociales de classe B, sans valeur nominale, à un montant de quarante et un millions onze mille sept cent vingt-huit dollars américain (USD 41.011.728.-) par l'émission de onze millions quatre cent quatre-vingt-trois mille six cents (11.483.600.-) nouvelles parts sociales de classe A de la Société sans valeur nominale;

3. souscription aux nouvelles parts sociales et libération de l'augmentation du capital social indiquée au point 2. ci-dessus;

4. modification subséquente de l'article 5.1 des statuts de la Société;

5. modification du registre des associés de la Société afin de refléter les changements précités, avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, à tout employé de Oaktree Capital Management Luxembourg et/ou à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg, chacun agissant individuellement, pour enregistrer les parts nouvellement émises de la Société au registre des associés de la Société; et

6. divers.

Sur ce, les parties comparantes, représentées comme décrit ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les Associés représentés à l'Assemblée se considérant eux-mêmes comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de onze millions quatre cent quatre-vingt-trois mille six cents dollars américain (USD 11.483.600.-) afin de porter de son montant actuel de vingt-neuf millions cinq cent vingt-huit mille cent vingt-huit dollars américain (USD 29.528.128.-), représentés par dix-neuf millions deux cent soixante-quinze mille cent quatre-vingt-seize (19.275.196) parts sociales de classe A et dix millions deux cent cinquante-deux mille neuf cent trente-deux (10.252.932) parts sociales de classe B, sans valeur nominale, à un montant de quarante et un millions onze mille sept cent vingt-huit dollars américain (USD 41.011.728.-) par l'émission de onze millions quatre cent quatre-vingt-trois mille six cents (11.483.600) nouvelles parts sociales de classe A de la Société sans valeur nominale ayant les mêmes droits et obligations que les parts de classe A existantes.

Troisième résolution

Les Associés acceptent et enregistrent la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation du capital social ci-dessus comme suit:

Souscription et paiement

Ileos, prénommée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare avoir souscrit à onze millions quatre cent quatre-vingt-trois mille six (11.483.600) nouvelles parts sociales de classe A de la Société sans valeur nominale et les libérer intégralement par un apport en nature consistant en 38.42 % des parts sociales de Bioplan USA, Inc., une société du Delaware, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique et enregistrée sous le numéro d'identification fiscal 46-1513547 (Bioplan), ayant une valeur totale de treize million quatre-vingt-seize mille dollars américain (USD 13.096.000.-) (les Parts) qui doivent être affectés comme suit:

- un montant de onze millions quatre cent quatre-vingt-trois mille six dollars américain (USD 11.483.600.-) est affecté au compte de capital social de la Société; et

- un montant de un million six cent douze mille quatre cent dollars américain (USD 1.612.400.-) est affecté au compte de prime d'émission de la Société.

Il a été mis en évidence par un certificat issu par Ileos et soumis à la Société (le Certificat), que:

- «Ileos est le propriétaire des Parts.

- Les Parts sont entièrement libérées.

- Ileos est seul titulaire aux Parts et possède le pouvoir de disposer des Parts.

- Aucune des Parts n'est grevée d'un gage ou d'un usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un gage ou un usufruit sur les Parts et aucune des Parts n'est soumise à aucun attachement.

- Il n'existe pas de droit de préemption ni aucun autre droit en vertu duquel toute personne pourrait être en droit d'exiger qu'une ou plusieurs Parts lui soit transférées.

- Basé sur des principes comptables communément acceptés, la valeur de marché des Parts est au moins égale à treize million quatre-vingt-seize mille dollars américain (USD 13.096.000.-) et depuis le jour de l'évaluation, aucun changement matériel qui aurait pour effet de déprécier la valeur l'apport fait à la Société ne s'est produit.

- Selon la loi applicable et les Statuts de Bioplan, les Parts peuvent être librement transférées par Ileos à la Société».

Le Certificat, après signature ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte et sera déposé auprès des autorités d'enregistrement.

Quatrième résolution

L'Assemblée ensuite décide d'amender l'article 5.1 des Statuts, qui sera désormais lu comme suit:

« **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à quarante et un millions onze mille sept cent vingt-huit dollars américain (USD 41.011.728.-), représentés par quarante et un millions onze mille sept cent vingt-huit (41.011.728.-) parts sociales ordinaires sans valeur nominale, toutes souscrites et entièrement libérées, divisées en deux classes selon l'Article 5.2 ci-dessous».

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les changements précités et de donner pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, à tout employé de Oaktree Capital Management Luxembourg et/ou à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg, chacun agissant individuellement, pour procéder, au nom de la Société, à l'inscription des parts nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Estimation des frais

Le montant total des dépenses, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte est estimé à environ cinq mille cinq cents Euros (5.500.-EUR).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par le présent acte qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête du présent acte.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, ce mandataire a signé avec le notaire le présent acte original.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 6 février 2015. Relation: 1LAC/2015/3875. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 20 avril 2015.

Référence de publication: 2015059423/245.

(150067580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

The Lilith Project S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 71, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 69.318.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015060106/10.

(150068580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2015.

03 L S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 12-14, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 192.221.

Extrait du procès-verbal des décisions prises par l'administrateur unique de la société en date du 7 avril 2015

Il résulte du procès-verbal des décisions prises par l'administrateur unique de la Société en date du 7 avril 2015 que:

«Décision unique

L'administrateur unique décide de transférer le siège social de la Société de son siège actuel fixé à 24, rue des Genêts L-1261 Luxembourg au 12-14 Boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg, et ce avec effet immédiat.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 20 avril 2015.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015059501/17.

(150067386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

20UGS (Ucits Funds), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 28-32, Place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 177.353.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 16 avril 2015

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires renouvelle, pour une période de un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en Avril 2016, les mandats d'Administrateurs de Messieurs Keyvan KHOSROVSHAHI, Benoit ANDRIANNE et Robert MIZRAHI.

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires renouvelle, pour une période de un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en Avril 2016, en qualité de Réviseur d'Entreprises Agrée, Ernst & Young Services S.A., résidant professionnellement au 7, Rue Gabriel Lippmann, L-5365, Munsbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015059502/15.

(150067615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Yorkshire SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 20, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 82.150.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à la date du 08 janvier 2015 que les Administrateurs ont décidé de fixer le siège social au no. 20, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2015.

Pour avis et extrait conforme

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2015059490/14.

(150068061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Your Solution S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9158 Heiderscheid, 6C, Am Clemensbongert.

R.C.S. Luxembourg B 179.864.

Extrait du procès-verbal de la réunion des associés de «Your Solution S.à r.l.» du 16 avril 2015 à Heiderscheid

Les associés ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Il est décidé de nommer Monsieur Michael SCHENK, né le 7/09/1985 à Ettelbruck et demeurant à L-9759 Knaphoscheid, 12a, Duerfstrooss au poste de gérant technique pour une durée indéterminée.

Ainsi le nombre des gérants techniques passe de 2 à 3 membres.

Fixation du pouvoir de signature:

Monsieur Michael SCHENK peut signer isolément jusqu'à un montant de 1.000,00 €, au-delà la société sera valablement engagée par la signature conjointe de 2 gérants ou bien par la signature d'un gérant et d'un associé.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

Les associés

Référence de publication: 2015059491/18.

(150067748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Yaletipart S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 98.633.

L'an deux mille quinze, le treizième jour du mois d'avril;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), sous-signé;

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire (l'"Assemblée") des actionnaires de "Yaletipart S.A.", une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, établie et ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 98633, (la "Société"), constituée originellement sous la dénomination sociale de "YALETIPART HOLDING S.A.", suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 19 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 282 du 10 mars 2004,

et dont les statuts (les "Statuts") ont été modifiés suivant actes reçus par Maître Joseph ELVINGER, notaire alors de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg):

- en date du 9 juin 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1726 du 15 septembre 2006, contenant notamment l'abandon du statut de société holding régi par la loi du 31 juillet 1929, la transformation en une société de participation financière pleinement imposable ainsi que l'adoption par la Société de sa dénomination sociale actuelle.

- en date du 27 juin 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1775 du 22 septembre 2006.

L'Assemblée est présidée par Madame Laurence MOSTADE, employée, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 412 F, route d'Esch.

La Présidente désigne Madame Joëlle RAGOT, employée, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 412 F, route d'Esch, comme secrétaire.

L'Assemblée choisit Monsieur Amaury LUDES, employé, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 412 F, route d'Esch, comme scrutateur.

Le bureau ayant ainsi été constitué, la Présidente a déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter:

A) Que la présente Assemblée a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Décision de prononcer la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation;
2. Désignation d'un liquidateur et détermination de ses prérogatives;
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes jusqu'au jour de la liquidation;
4. Divers.

B) Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre de actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette Assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'Assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide avec effet immédiat de procéder à la liquidation de la Société et de la mettre en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société à responsabilité limitée "Merlis S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-1030 Luxembourg, 412F, route d'Esch, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 111320, en tant que liquidateur (le "Liquidateur") de la Société.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de conférer au Liquidateur les pouvoirs les plus étendus, prévus par les articles 144 et suivants de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée (la "Loi").

L'Assemblée décide également d'instruire le Liquidateur, dans la limite de ses capacités et selon les circonstances, afin qu'il réalise l'ensemble des actifs et solde les dettes de la Société.

L'Assemblée décide que le Liquidateur sera autorisé à signer tous actes et effectuer toutes opérations au nom de la Société, y compris les actes et opérations stipulés dans l'article 145 de la Loi, sans autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires. Le Liquidateur pourra déléguer ses pouvoirs pour des opérations spécifiques ou d'autres tâches à une ou plusieurs personnes ou entités, tout en conservant seul la responsabilité des opérations et tâches ainsi déléguées.

L'Assemblée décide également de conférer pouvoir et autorité au Liquidateur, pour le compte de la Société en liquidation, afin qu'il exécute, délivre, et effectue toutes obligations relatives à tout contrat ou document requis pour la liquidation de la Société et à la liquidation de ses actifs.

L'Assemblée décide en outre de conférer pouvoir et autorité au Liquidateur afin d'effectuer, à sa discrétion, tous versements d'avances en numéraire ou en nature des boni de liquidation aux actionnaires de la Société, conformément à l'article 148 de la Loi.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'accorder décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice de leurs mandats respectifs jusqu'à la date des présentes.

L'Assemblée décide de reconnaître, approuver, ratifier et reprendre au compte de la Société tous les actes pris par les administrateurs de la Société pour la période débutant à la date de constitution de la Société et se terminant à ce jour et de renoncer à son droit d'exercer tout recours à l'encontre des administrateurs résultant de leur gestion de la Société.

Aucun autre point n'étant porté à l'ordre du jour de l'Assemblée et aucun des actionnaires présents ou représentés ne demandant la parole, la Présidente a ensuite clôturé l'Assemblée.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à deux mille euros.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, état civil et domiciles, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. MOSTADE, J. RAGOT, A. LUDES, C. WERSANDT

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 16 avril 2015. 2LAC/2015/8266. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 21 avril 2015.

Référence de publication: 2015059489/89.

(150067950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

TPG RE II European Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 191.569.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-seventh day of the month of March.

Before us, Maître Cosita Delvaux, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

TPG RE II European Holdings S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg (the "RCS") under number B 190.371,

represented by Me Jean-Bernard Spinoit, maître en droit, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 13 March 2015 which shall be registered together with the present deed,

being the sole shareholder (the "Sole Shareholder") and holding all the shares in "TPG RE II European Finance S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg on 24 October 2014 by deed of Maître Cosita Delvaux, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, which has been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") on 29 November 2014 number 3635, with its registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, being registered with the RCS under number B 191.569. The articles of association of the Company have not yet been amended.

The appearing party declared and requested the notary to record as follows:

(A) The Sole Shareholder holds all the shares in issue in the Company, so that the decisions can validly be taken on the item of the agenda.

(B) The item on which resolutions are to be passed is as follows:

Agenda

Amendment of article 7 of the articles of association of the Company so as to read as follows:

"The Company is managed by one or several managers who need not be shareholders.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also at any time be held by conference call or similar means of communication only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex, email or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice

will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

The general meeting of shareholders may decide to appoint managers of two different classes, being class A managers and class B managers. Any such classification of managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the managers be identified with respect to the class they belong.

Decisions of the board of managers are validly taken by the approval of the majority of the managers of the Company (including by way of representation). In the event however the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) any resolutions of the board of managers may only be validly taken if approved by the majority of managers including at least one class A and one class B manager (which may be represented).

The board of managers may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by email pdf or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions and meeting minutes, including circular resolutions, may be conclusively signed and/or certified or an extract thereof may be issued under the individual signature of any manager.

The Company will be bound by the sole signature in the case of a sole manager, and in the case of a board of managers by the sole signature of any manager, provided however that in the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) the Company will be validly bound by the joint signature of one class A manager and one class B manager.

In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by the sole manager or, in the case of a board of managers, by any one of the managers provided that, in the event of classes of managers, signatory powers be delegated by one class A and one class B manager acting together.”

After the foregoing was approved, the following sole resolution was passed.

Sole resolution

The Sole Shareholder resolved to amend article 7 of the articles of association of the Company so as to read as set out in the agenda.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand six hundred Euro (EUR 1,600.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the party hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing party in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was done in Luxembourg, on the day before mentioned.

After reading these minutes, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le vingt-septième jour du mois de mars.

Par-devant nous, Maître Cosita Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

TPG RE II European Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée conformément aux lois du Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (le «RCS») sous le numéro B 190.371,

représentée par Me Jean-Bernard Spinoit, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration en date du 13 mars 2015, laquelle sera enregistrée avec le présent acte,

étant l'associé unique (l'«Associé Unique») et détenant l'intégralité des parts sociales de «TPG RE II European Finance S.à r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg le 24 octobre 2014 suivant acte reçu par Maître Cosita Delvaux, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») en date du 29 novembre 2014, numéro 3635, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée auprès du RCS sous le numéro B 191.569. Les statuts de la Société n'ont jusqu'à présent jamais été modifiés.

La partie comparante a déclaré et requis le notaire d'acter ce qui suit:

(A) L'Associé Unique détient l'intégralité des parts sociales émises dans la Société, de sorte que des décisions peuvent être prises valablement sur le point porté à l'ordre du jour.

(B) Le point sur lequel des résolutions doivent être adoptées est le suivant:

Ordre du jour

Modification de l'article 7 des statuts de la Société afin de prendre la teneur suivante:

«La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans motifs (ad nutum) et à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les uns les autres et de communiquer les uns avec les autres. Une réunion peut également être tenue à tout moment uniquement sous forme de conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires. La participation à ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil de gérance par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter.

Un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit, par câble, télégramme, télex, e-mail ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

L'assemblée générale des associés peut décider de nommer des gérants de deux classes différentes, à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B. Une telle classification de gérants doit être dûment enregistrée dans le procès-verbal de la réunion concernée et les gérants doivent être identifiés en fonction de la classe à laquelle ils appartiennent.

Les décisions du conseil de gérance sont valablement prises avec l'accord de la majorité des gérants de la Société (y compris par voie de représentation). Dans le cas toutefois où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B), toutes les résolutions du conseil de gérance ne pourront être valablement prises que si elles sont approuvées par la majorité des gérants comprenant au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B (qui peuvent être représentés).

Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par e-mail pdf ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les documents circulaires dûment exécutés faisant foi de la résolution. Les résolutions des gérants et les procès-verbaux des réunions, y compris celles prises par voie circulaire, seront signées et/ou certifiées comme faisant foi et un extrait pourra être émis sous la signature individuelle de chaque gérant.

La Société sera engagée par la signature du gérant unique en cas d'un gérant unique, et en cas d'un conseil de gérance, par la signature unique de tout gérant, à condition toutefois que dans le cas où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir des gérants de classe A et des gérants de classe B), la Société sera valablement engagée par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

Dans tous les cas, la Société sera valablement engagée par la signature individuelle de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le gérant unique ou, dans le cas d'un conseil de gérance, par un des gérants à condition qu'en cas de différentes classes de gérants, les pouvoirs de signatures soient délégués par un gérant de classe A et par un gérant de classe B agissant de concert.»

Après approbation de ce qui précède, la résolution unique suivante a été adoptée:

Résolution unique

L'Associé Unique a décidé de modifier l'article 7 des statuts de la Société tel que rédigé dans l'ordre du jour.

Coûts

Les dépenses, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société sont estimés à mille six cents euros (EUR 1.600,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais a constaté qu'à la demande de la partie comparante, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu ce procès-verbal, le mandataire de la partie comparante a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: J.B. SPINOIT, C. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 30 mars 2015. Relation: 1LAC/2015/9765. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2015.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2015059440/158.

(150068072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Unicity III Bournemouth S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 157.609.

Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 20 avril 2015

L'associé unique de la Société, OCM Luxembourg Unicity Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 26A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155923, a décidé comme suit:

1/ De prendre acte de la démission de tous les gérants de la Société avec effet au 20 avril 2015, à savoir:

- Monsieur Hugo NEUMAN;
- Monsieur Justin BICKLE; et
- Monsieur Jabir CHAKIB.

2/ De nommer les personnes et entités suivantes:

- GS Lux Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.045, ayant son siège social situé au 2, Rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de Gérant de la société avec effet au 20 avril 2015 et ce pour une durée indéterminée;

- Madame Marielle STIJGER, née à Capelle aan den IJssel, les Pays-Bas, le 10 décembre 1969 ayant son adresse professionnelle au 2 rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de Gérant de la société avec effet au 20 avril 2015 et ce pour une durée indéterminée; et

- Monsieur Richard SPENCER, né à Rotherham, Royaume-Uni, le 14 Septembre 1974, ayant son adresse professionnelle au 133, Fleet Street, Peterborough Court, EC4A 2BB Londres, Royaume-Uni, en qualité de Gérant de la société avec effet au 20 avril 2015 et ce pour une durée indéterminée.

3/ De transférer le siège social de la société du 26A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 2, Rue du Fossé, L-1536 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unicity III Bournemouth S.à r.l.

Monsieur Jabir CHAKIB

Le Gérant

Référence de publication: 2015059449/33.

(150068094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Unicity IV BB S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 159.623.

Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 20 avril 2015

L'associé unique de la Société, OCM Luxembourg Unicity Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 26A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155923, a décidé comme suit:

1/ De prendre acte de la démission de tous les gérants de la Société avec effet au 20 avril 2015, à savoir:

- Monsieur Hugo NEUMAN;
- Monsieur Justin BICKLE; et
- Monsieur Jabir CHAKIB.

2/ De nommer les personnes et entités suivantes:

- GS Lux Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.045, ayant son siège social situé au 2, Rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de Gérant de la société avec effet au 20 avril 2015 et ce pour une durée indéterminée;

- Madame Marielle STIJGER, née à Capelle aan den IJssel, les Pays-Bas, le 10 décembre 1969 ayant son adresse professionnelle au 2 rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de Gérant de la société avec effet au 20 avril 2015 et ce pour une durée indéterminée; et

- Monsieur Richard SPENCER, né à Rotherham, Royaume-Uni, le 14 Septembre 1974, ayant son adresse professionnelle au 133, Fleet Street, Peterborough Court, EC4A 2BB Londres, Royaume-Uni, en qualité de Gérant de la société avec effet au 20 avril 2015 et ce pour une durée indéterminée.

3/ De transférer le siège social de la société du 26A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 2, Rue du Fossé, L-1536 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unicity IV BB S.à r.l.

Monsieur Jabir CHAKIB

Le Gérant

Référence de publication: 2015059450/33.

(150068095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Unicity IX Oxford S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.000,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 171.823.

Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 20 avril 2015

L'associé unique de la Société, OCM Luxembourg EPF III Unicity Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 164301, a décidé comme suit:

1/ De prendre acte de la démission de tous les gérants de la Société avec effet au 20 avril 2015, à savoir:

- Monsieur Hugo NEUMAN;

- Monsieur Justin BICKLE; et

- Monsieur Jabir CHAKIB.

2/ De nommer les personnes et entités suivantes:

- GS Lux Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.045, ayant son siège social situé au 2, Rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de Gérant de la société avec effet au 20 avril 2015 et ce pour une durée indéterminée;

- Madame Marielle STIJGER, née à Capelle aan den IJssel, les Pays-Bas, le 10 décembre 1969 ayant son adresse professionnelle au 2 rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de Gérant de la société avec effet au 20 avril 2015 et ce pour une durée indéterminée; et

- Monsieur Richard SPENCER, né à Rotherham, Royaume-Uni, le 14 Septembre 1974, ayant son adresse professionnelle au 133, Fleet Street, Peterborough Court, EC4A 2BB Londres, Royaume-Uni, en qualité de Gérant de la société avec effet au 20 avril 2015 et ce pour une durée indéterminée.

3/ De transférer le siège social de la société du 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 2, Rue du Fossé, L-1536 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unicity IX Oxford S.à r.l.

Monsieur Jabir CHAKIB

Le Gérant

Référence de publication: 2015059451/33.

(150067842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Voltage Luxco 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 167.866.

—
Extrait du contrat de cession de parts de la Société, daté du 17 avril 2013

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 17 avril 2013, la société Helios Investors II, Africa Ltd., ayant son siège social à Alexander House, 3^{ème} étage, MS-Ebène, Ile Maurice, a transféré les parts suivantes détenues dans la Société:

- 743 parts sociales

à Monsieur Adedotun Sulaiman, employé privé, avec adresse professionnelle au 17 Block C, Niger Towers, 51-55 Glover Road, P.O. Box 54973, Ilkoyi, Lagos, Nigeria, né le 26 février 1952, Ijebu-Igbo, Nigeria.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2015.

Mandataire

Référence de publication: 2015059464/17.

(150067709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

VCG JL Sàrl, Société à responsabilité limitée soparfi.**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 130.053.

—
Extrait des décisions du conseil de gerance tenu le 26 mars 2015

The Managers decide to transfer the registered office of the Company to 44, J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg with effect as at March 20, 2015.

Version française

Les Gérants décident de transférer le siège social de la Société au 44, J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg avec effet au 20 mars 2015.

Pour copie conforme

Signatures

Gérant A / Gérant B

Référence de publication: 2015059465/17.

(150067387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Unicity XII Brighton S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 12.500,00.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 174.401.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 20 avril 2015

L'associé unique de la Société, OCM Luxembourg EPF III Unicity Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 164301, a décidé comme suit:

1/ De prendre acte de la démission de tous les gérants de la Société avec effet au 20 avril 2015, à savoir:

- Monsieur Hugo NEUMAN;
- Monsieur Justin BICKLE; et
- Monsieur Jabir CHAKIB.

2/ De nommer les personnes et entités suivantes:

- GS Lux Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.045, ayant son siège social situé au 2, Rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de Gérant de la société avec effet au 20 avril 2015 et ce pour une durée indéterminée;

- Madame Marielle STIJGER, née à Capelle aan den IJssel, les Pays-Bas, le 10 décembre 1969 ayant son adresse professionnelle au 2 rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de Gérant de la société avec effet au 20 avril 2015 et ce pour une durée indéterminée; et

- Monsieur Richard SPENCER, né à Rotherham, Royaume-Uni, le 14 Septembre 1974, ayant son adresse professionnelle au 133, Fleet Street, Peterborough Court, EC4A 2BB Londres, Royaume-Uni, en qualité de Gérant de la société avec effet au 20 avril 2015 et ce pour une durée indéterminée.

3/ De transférer le siège social de la société du 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 2, Rue du Fossé, L-1536 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unicity XII Brighton S.à r.l.

Monsieur Jabir CHAKIB

Le Gérant

Référence de publication: 2015059456/33.

(150067839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Unicity XVIII Lincoln 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 181.918.

Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 20 avril 2015

L'associé unique de la Société, OCM Luxembourg Unicity Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 26A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155923, a décidé comme suit:

1/ De prendre acte de la démission de tous les gérants de la Société avec effet au 20 avril 2015, à savoir:

- Monsieur Hugo NEUMAN;
- Monsieur Justin BICKLE; et
- Monsieur Jabir CHAKIB.

2/ De nommer les personnes et entités suivantes:

- GS Lux Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.045, ayant son siège social situé au 2, Rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de Gérant de la société avec effet au 20 avril 2015 et ce pour une durée indéterminée;

- Madame Marielle STIJGER, née à Capelle aan den IJssel, les Pays-Bas, le 10 décembre 1969 ayant son adresse professionnelle au 2 rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de Gérant de la société avec effet au 20 avril 2015 et ce pour une durée indéterminée; et

- Monsieur Richard SPENCER, né à Rotherham, Royaume-Uni, le 14 Septembre 1974, ayant son adresse professionnelle au 133, Fleet Street, Peterborough Court, EC4A 2BB Londres, Royaume-Uni, en qualité de Gérant de la société avec effet au 20 avril 2015 et ce pour une durée indéterminée.

3/ De transférer le siège social de la société du 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 2, Rue du Fossé, L-1536 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unicity XVIII Lincoln 2 S.à r.l.

Monsieur Jabir CHAKIB

Le Gérant

Référence de publication: 2015059457/33.

(150067838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Udatcha S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3490 Dudelange, 8, rue Jean Jaurès.

R.C.S. Luxembourg B 42.966.

Im Jahre zweitausendfünfzehn,

Den zehnten April,

Vor dem unterzeichneten Notar Carlo GOEDERT, mit dem Amtswohnsitz in Düdelingen.

Ist erschienen:

Herr Alain KONTER, Metzger, geboren in Differdingen am 2. August 1962, wohnhaft in L-3490 Düdelingen, 8, rue Jean Jaurès,

Welcher Komparent erklärt zu handeln in seiner Eigenschaft als einziger Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung UDATCHA S.À R.L., mit Sitz in L-3490 Düdelingen, 8, rue Jean Jaurès, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 42 966, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den damals in Luxemburg amtierenden Notar Camille HELLINCKX, am 18. Dezember 1992, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Nummer 217 vom 13. Mai 1993.

Sodann erklärt der alleinige Gesellschafter, handelnd an Stelle einer ausserordentlichen Gesellschafterversammlung, folgenden Beschluss zu fassen:

Einzigter Beschluss.

Die Gesellschafterversammlung beschließt den Gesellschaftszweck umzuändern und somit dem Artikel drei (3) der Satzung folgenden Wortlaut zu geben:

„ **Art. 3.** Zweck der Gesellschaft ist der Ausschank von alkoholischen und nicht-alkoholischen Getränken sowie kleine Restauration, sowie der An- und Verkauf von ähnlichen Waren, die dem vorgenannten Zweck dienen.

Zweck der Gesellschaft ist des Weiteren der Handel mit Putzmitteln jeglicher Art, sowie der An- und Verkauf von ähnlichen Waren, die dem vorgenannten Zweck dienen.

Außerdem hat die Gesellschaft zum Zweck den Ankauf und Verkauf, sowie die wirtschaftliche Verwertung von Immobilien, insbesondere die Vermietung und Verpachtung, und alle Tätigkeiten welche mit dem Gesellschaftszweck direkt oder indirekt zusammenhängen oder denselben fördern können.

Der Gesellschaftszweck beinhaltet des Weiteren die Beteiligung auf jede Art und Weise an luxemburgischen und ausländischen Gesellschaften, der Erwerb durch Ankauf, Zeichnung oder auf andere Weise, sowie die Übertragung durch Verkauf, Wechsel oder auf andere Weise von Wertpapieren, Verbindlichkeiten, Schuldforderungen, Scheinen und anderen Werten aller Art, der Besitz, die Verwaltung und Verwertung ihres Wertpapierbestandes.

Die Gesellschaft kann sich an der Gründung und Entwicklung jeder finanziellen, industriellen oder kommerziellen Gesellschaft beteiligen und dieser jegliche Mithilfe geben, sei es durch Kredite, Garantien, oder auf andere Art.“

Die Kosten und Honorare der gegenwärtigen Urkunde sind zu Lasten der Gesellschaft.

WORÜBER URKUNDE, Aufgenommen wurde in Düdelingen, Datum wie eingangs erwähnt,

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannten Komparenten, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit Uns Notar unterschrieben.

Signé: A. KONTER, C. GOEDERT.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 15 avril 2015. Relation: EAC/2015/8520. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): A. SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 20 avril 2015.

C. GOEDERT.

Référence de publication: 2015059459/47.

(150068053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Unicity VIII Huddersfield S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.000,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 171.803.

Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 20 avril 2015

L'associé unique de la Société, OCM Luxembourg EPF III Unicity Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 164301, a décidé comme suit:

1/ De prendre acte de la démission de tous les gérants de la Société avec effet au 20 avril 2015, à savoir:

- Monsieur Hugo NEUMAN;
- Monsieur Justin BICKLE; et
- Monsieur Jabir CHAKIB.

2/ De nommer les personnes et entités suivantes:

- GS Lux Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.045, ayant son siège social situé au 2, Rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de Gérant de la société avec effet au 20 avril 2015 et ce pour une durée indéterminée;

- Madame Marielle STIJGER, née à Capelle aan den IJssel, les Pays-Bas, le 10 décembre 1969 ayant son adresse professionnelle au 2 rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de Gérant de la société avec effet au 20 avril 2015 et ce pour une durée indéterminée; et

- Monsieur Richard SPENCER, né à Rotherham, Royaume-Uni, le 14 Septembre 1974, ayant son adresse professionnelle au 133, Fleet Street, Peterborough Court, EC4A 2BB Londres, Royaume-Uni, en qualité de Gérant de la société avec effet au 20 avril 2015 et ce pour une durée indéterminée.

3/ De transférer le siège social de la société du 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 2, Rue du Fossé, L-1536 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unicity VIII Huddersfield S.à r.l.

Monsieur Jabir CHAKIB

Le Gérant

Référence de publication: 2015059455/33.

(150067840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Unicity V Lincoln S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 161.984.

Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 20 avril 2015

L'associé unique de la Société, OCM Luxembourg Unicity Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 26A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155923, a décidé comme suit:

1/ De prendre acte de la démission de tous les gérants de la Société avec effet au 20 avril 2015, à savoir:

- Monsieur Hugo NEUMAN;

- Monsieur Justin BICKLE; et

- Monsieur Jabir CHAKIB.

2/ De nommer les personnes et entités suivantes:

- GS Lux Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.045, ayant son siège social situé au 2, Rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de Gérant de la société avec effet au 20 avril 2015 et ce pour une durée indéterminée;

- Madame Marielle STIJGER, née à Capelle aan den IJssel, les Pays-Bas, le 10 décembre 1969 ayant son adresse professionnelle au 2 rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de Gérant de la société avec effet au 20 avril 2015 et ce pour une durée indéterminée; et

- Monsieur Richard SPENCER, né à Rotherham, Royaume-Uni, le 14 Septembre 1974, ayant son adresse professionnelle au 133, Fleet Street, Peterborough Court, EC4A 2BB Londres, Royaume-Uni, en qualité de Gérant de la société avec effet au 20 avril 2015 et ce pour une durée indéterminée.

3/ De transférer le siège social de la société du 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 2, Rue du Fossé, L-1536 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unicity V Lincoln S.à r.l.

Monsieur Jabir CHAKIB

Le Gérant

Référence de publication: 2015059452/33.

(150068096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Unicity VI Aldgate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 164.500.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 20 avril 2015

L'associé unique de la Société, OCM Luxembourg Unicity Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 26A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155923, a décidé comme suit:

1/ De prendre acte de la démission de tous les gérants de la Société avec effet au 20 avril 2015, à savoir:

- Monsieur Hugo NEUMAN;
- Monsieur Justin BICKLE; et
- Monsieur Jabir CHAKIB.

2/ De nommer les personnes et entités suivantes:

- GS Lux Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.045, ayant son siège social situé au 2, Rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de Gérant de la société avec effet au 20 avril 2015 et ce pour une durée indéterminée;

- Madame Marielle STIJGER, née à Capelle aan den IJssel, les Pays-Bas, le 10 décembre 1969 ayant son adresse professionnelle au 2 rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de Gérant de la société avec effet au 20 avril 2015 et ce pour une durée indéterminée; et

- Monsieur Richard SPENCER, né à Rotherham, Royaume-Uni, le 14 Septembre 1974, ayant son adresse professionnelle au 133, Fleet Street, Peterborough Court, EC4A 2BB Londres, Royaume-Uni, en qualité de Gérant de la société avec effet au 20 avril 2015 et ce pour une durée indéterminée.

3/ De transférer le siège social de la société du 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 2, Rue du Fossé, L-1536 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unicity VI Aldgate S.à r.l.

Monsieur Jabir CHAKIB

Le Gérant

Référence de publication: 2015059453/33.

(150068097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

QM Holdings 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 116.471.

—
In the year two thousand and fifteen, on the thirtieth day of March,

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of QM Holdings 4 S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 46A, Avenue John F. Kennedy, L - 1855 Luxembourg and a share capital amounting to twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 116.471 (the Company). The Company has been incorporated under the name "MLAM 4 S.à r.l.", pursuant to a deed of Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, passed on May 9, 2006, published on July 20, 2006 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1401, page 67239. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time on September 16, 2010, pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published on November 4, 2010 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2365, page 113505.

THERE APPEARED:

1. Peakside European Holdco S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and a share

capital of one million one hundred and forty-two thousand one hundred and seventy five-euros (EUR 1,142,175.-), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 131.744 (PEH),

here represented by Régis Galiotto, notary's clerk, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal; and

2. Peakside Capital Advisors AG, a Swiss public limited liability company (Aktiengesellschaft) having its registered office at Bundesplatz 14, CH-6300 Zug, Swiss Confederation and a share capital of one hundred thousand and two Swiss francs (CHF 100,002.-) and registered with the Commercial register of canton Zug (Handelsregister des Kantons Zug) under number CHE-115.758.201 (PCA, and together with PEH, the Shareholders),

here represented by Régis Galiotto, notary's clerk, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such powers of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Shareholders, prenamed and represented as described above, have requested the undersigned notary, to record the following:

I. The share capital of the Company amounts to twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares in registered form having a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each. PEH holds four hundred and seventy (470) shares in registered form of the Company and PCA holds thirty (30) shares in registered form of the Company.

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

(a) waiver of convening notice;

(b) acknowledgement of the decision of the Shareholders to waive the requirement of (i) a report drawn up by the board of managers of the Company in accordance with article 265 (3) of the Luxembourg law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Companies Law) and (ii) an examination of the Merger Project (as defined hereafter) by an independent expert and of the corresponding report in accordance with article 266 (5) of the Companies Law;

(c) confirmation that all the formalities prescribed by article 267 of the Companies Law have been completed and complied with;

(d) acknowledgement of the resolutions taken by the board of managers of the Company on February 25, 2015 and approval, as far as the Company is concerned, of the merger project, as published on February 28, 2015 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 558, page 26744 (the Merger Project), drawn up by the board of managers of QM Holdings 2 S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and a share capital of EUR 12,500.-, registered with the RCS under number B 116.469 (QM Holdings 2), as absorbing entity, and the board of managers of the Company and the following two (2) companies, as absorbed entities (hereafter jointly referred to with the Company as the Absorbed Entities):

1. QM Holdings 3 S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and a share capital of EUR 12,500.-, registered with the RCS under number B 116.470; and

2. QM Holdings 5 S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and a share capital of EUR 12,500.-, registered with the RCS under number B 116.462;

(e) approval, as far as the Company is concerned, of the merger by acquisition between QM Holdings 2, as absorbing entity, and the Absorbed Entities (the Merger), as a result of which, as described in the Merger Project, (i) all the assets and liabilities of the Company, following its dissolution without liquidation, will be transferred to QM Holdings 2, (ii) the Company will cease to exist and (iii) the shares issued by the Company will be cancelled;

(f) acknowledgement that as consideration for the transfer of all the assets and liabilities of the Company and the cancellation of its shares, as mentioned above under point (e), the Shareholders will receive in accordance with the terms of the Merger Project both (i) newly issued ordinary shares of QM Holdings 2 and (ii) a cash payment;

(g) acknowledgement that (i) from an accounting point of view, the operations of the Company will be treated as having been carried out by QM Holdings 2 as from January 1, 2015 and (ii) the Merger will only be effective, *vis-à-vis* third parties after the publication prescribed by article 9 of the Companies Law;

(h) acknowledgement of the termination of the mandate of the members of the board of managers of the Company and granting full discharge;

(i) approval that the books, records, files and other documents of the Company will be kept at the registered office of QM Holdings 2 during the legal period of five years;

(j) power of attorney; and

(k) miscellaneous.

III. The Meeting hereby takes the following resolutions:

First Resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notice requirement, the Shareholders considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which was communicated to them in advance.

Second Resolution

The Meeting acknowledges the decision of the Shareholders taken on March 5, 2015 to waive the requirement of (i) a report drawn up by the board of managers of the Company in accordance with article 265 (3) of the Companies Law and (ii) an examination of the Merger Project by an independent expert and of the corresponding report in accordance with article 266 (5) of the Companies Law.

Third Resolution

The Meeting confirms that all the formalities prescribed by article 267 of the Companies Law have been completed and complied with.

Fourth Resolution

The Meeting acknowledges the resolutions taken by the board of managers of the Company on February 25, 2015 and approves, as far as the Company is concerned, the Merger Project drawn up by the board of managers of QM Holdings 2, as absorbing entity, and the board of managers of the Absorbed Entities.

Fifth Resolution

The Meeting approves, as far as the Company is concerned, the Merger, as a result of which, as described in the Merger Project, (i) all the assets and liabilities of the Company, following its dissolution without liquidation, will be transferred to QM Holdings 2, (ii) the Company will cease to exist and (iii) the shares issued by the Company will be cancelled.

Sixth Resolution

The Meeting acknowledges that as consideration for the transfer of all the assets and liabilities of the Company and the cancellation of its shares, as mentioned above under the fifth resolution, the Shareholders will receive in accordance with the terms of the Merger Project both (i) newly issued shares of QM Holdings 2 and (ii) a cash payment.

Seventh Resolution

The Meeting acknowledges that (i) from an accounting point of view, the operations of the Company will be treated as having been carried out by QM Holdings 2 as from January 1, 2015 and (ii) the Merger will only be effective, vis-à-vis third parties after the publication prescribed by article 9 of the Companies Law.

Eight Resolution

The Meeting acknowledges that, as a result of the Merger, the mandates of Mr. Declan Michael McGrath, Mr. Karol Maziukiewicz and Mr. Markus Lehner as managers of the Company will be terminated and resolves to grant them full discharge for the exercise of their mandate.

Ninth Resolution

The Meeting approves that the books, records, files and other documents of the Company will be kept at the registered office of QM Holdings 2 during the legal period of five years.

Tenth Resolution

The Meeting resolves to empower and authorise any manager and/or employee of the Company and any lawyer and/or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg, each acting individually, with full power of substitution, to execute any agreements or documents and to perform any actions and formalities necessary, appropriate, required or desirable in connection with the Merger.

Estimate of costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately two thousand euros (EUR 2,000.-).

Declaration

The undersigned notary states in accordance with article 271 (2) of the Companies Law having verified and certifies the existence and legality of all the acts and formalities incumbent upon the Company and the Merger Project.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith furthermore that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder of the appearing parties, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le trente mars,

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de QM Holdings 4 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, et ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.471 (la Société). La Société a été constituée sous le nom de «MLAM 4 S.à r.l.», suivant un acte de Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 9 mai 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1401, page 67239 du 20 juillet 2006. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois le 16 septembre 2010 suivant un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2365, page 113505 du 4 novembre 2010.

ONT COMPARU:

1. Peakeside European Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et ayant un capital social de un million cent quarante-deux mille cent soixante-quinze euros (EUR 1.142.175.-), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.744 (PEH);

ici représentée par Régis Galiotto, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; et

2. Peakeside Capital Advisors AG, une société à responsabilité limitée existante selon les lois suisses (Aktiengesellschaft), ayant son siège social au Bundesplatz 14, CH-6300 Zug, Confédération Suisse et ayant un capital social de cent mille deux Francs Suisses (CHF 100.002.-) et immatriculée au registre de Commerce du canton Zug (Handelsregister des Kantons Zug) sous le numéro CHE-115.758.201 (PCA, et ensemble avec PEH, les Associés),

ici représentée par Régis Galiotto, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les Associés, précités et représentés comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. Le capital social de la Société s'élève à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative, ayant un valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune. PEH détient quatre cent soixante-dix (470) parts sociales sous forme nominative de la Société et PCA détient trente (30) parts sociales sous forme nominative de la Société.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

(a) renonciation aux formalités de convocation;

(b) constatation de la décision des Associés de renoncer l'exigence (i) du rapport établi par le conseil de gérance de la Société conformément à l'article 265(3) de la loi Luxembourgeoise du 10 août 1915, sur les sociétés commerciales, comme modifiée (la Loi sur les Sociétés) et (ii) de l'examen du Projet de Fusion (comme définit ci-après) par un expert indépendant et du rapport correspondant en conformité avec l'article 266 (5) de la Loi sur les Sociétés;

(c) confirmation que toutes les formalités prescrites par l'article 267 de la Loi sur les Sociétés ont été achevées et respectées,

(d) constatation des résolutions prises par le conseil de gérance de la Société le 25 février 2015 et approbation, dans la mesure où la Société est concernée, du projet de fusion, publié le 28 février 2015 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 558, page 26744 (le Projet de Fusion), établi par le conseil de gérance de QM Holdings 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et ayant un capital social de EUR 12.500.-, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.469 (QM Holdings 2), comme entité absorbante, et le conseil de gérance de la Société et des deux (2) sociétés suivantes, comme entités absorbées (ci-après conjointement dénommées avec la Société comme les Entités Absorbées):

1. QM Holdings 3 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-), immatriculée au RCS sous le numéro B 116.470; et

2. QM Holdings 5 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-), immatriculée au RCS sous le numéro B 116.462;

(e) approbation, dans la mesure où la Société est concernée, de la fusion par l'acquisition entre QM Holdings 2, comme entité absorbante, et les Entités Absorbées (la Fusion), à la suite de laquelle, comme décrit dans le Projet de Fusion, (i) tous les actifs et passifs de la Société, suivant leur dissolution sans liquidation, seront transférés à QM Holdings 2, (ii) la Société cessera d'exister et (iii) les parts sociales émises par la Société seront annulées;

(f) constatation que en contrepartie de la cession de tous les actifs et passifs de la Société et l'annulation de ses actions, comme mentionné ci-dessus au point (e), les Associés recevront en conformité avec les termes du Projet de Fusion à la fois (i) des parts sociales ordinaires nouvellement émises de QM Holdings 2 et (ii) un paiement en espèces;

(g) constatation que (i) d'un point de vue comptable, les opérations de la Société seront traitées comme ayant été effectuées par QM Holdings 2 à partir du 1^{er} janvier 2015, et (ii) la Fusion sera seulement effective, vis-à-vis des tiers après la publication prescrite dans l'article 9 de la Loi sur les Sociétés;

(h) constatation de la fin du mandat des membres du conseil de gérance de la Société et octroi de la décharge complète;

(i) constatation que les livres, registres, dossiers et autres documents de la Société seront conservés au siège social de QM Holdings 2 pendant la période légale de cinq ans;

(j) procurations; et

(k) divers.

III. L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première Résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les Associés représentés à l'Assemblée se considérant eux-mêmes comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

Seconde Résolution

L'Assemblée reconnaît la décision des Associés prise le 5 mars 2015, de renoncer l'exigence (i) du rapport établi par le conseil de gérance de la Société conformément à l'article 265(3) de la Loi sur les Sociétés et (ii) de l'examen du Projet de Fusion (comme définit ci-après) par un expert indépendant et du rapport correspondant en conformité avec l'article 266 (5) de la Loi sur les Sociétés.

Troisième Résolution

L'Assemblée confirme que toutes les formalités prescrites par l'article 267 de la Loi sur les Sociétés ont été achevées et respectées.

Quatrième Résolution

L'Assemblée reconnaît les résolutions prises par le conseil de gérance de la Société le 25 février 2015 et approuve, dans la mesure où la Société est concernée, le Projet de Fusion, établi par le conseil de gérance de QM Holdings 2, comme entité absorbante, et le conseil de gérance des Entités Absorbées.

Cinquième Résolution

L'Assemblée approuve, dans la mesure où la Société est concernée, la Fusion, à la suite de laquelle, comme décrit dans le Projet de Fusion, (i) tous les actifs et passifs de la Société, suivant leur dissolution sans liquidation, seront transférés à QM Holdings 2, (ii) la Société cessera d'exister et (iii) les parts sociales émises par la Société seront annulées.

Sixième Résolution

L'Assemblée reconnaît que en contrepartie de la cession de tous les actifs et passifs de la Société et l'annulation de ses actions, comme mentionné ci-dessus en vertu de la cinquième résolution, les Associés recevront en conformité avec les termes du Projet de Fusion à la fois (i) des parts sociales ordinaires nouvellement émises de QM Holdings 2 et (ii) un paiement en espèces.

Septième Résolution

L'Assemblée reconnaît que (i) d'un point de vue comptable, les opérations de la Société seront traitées comme ayant été effectuées par QM Holdings 2 à partir du 1^{er} janvier 2015 et (ii) la Fusion sera seulement effective, vis-à-vis des tiers après la publication prescrite dans l'article 9 de la Loi sur les Sociétés.

Huitième Résolution

L'Assemblée reconnaît que, à la suite de la Fusion, les mandats de Mr. Declan Michael McGrath, Mr. Karol Maziukiewicz et Mr. Markus Lehner en tant que gérants de la Société seront résiliés et décide de leur accorder pleine décharge pour l'exercice de leur mandat.

Neuvième Résolution

L'Assemblée reconnaît que les livres, registres, dossiers et autres documents de la Société seront conservés au siège social de QM Holdings 2 pendant la période légale de cinq ans.

Dixième Résolution

L'Assemblée décide d'habiliter et d'autoriser tout gérant et/ou employé de la Société et tout avocat et/ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg, chacun agissant individuellement, avec plein pouvoir de substitution, pour exécuter tout accords ou documents et à effectuer toutes les actions et les formalités nécessaires, appropriés, requises ou souhaitables dans le cadre de la Fusion.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges, de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ deux mille euros (EUR 2.000.-).

Déclaration

Le notaire soussigné, déclare en conformité avec l'article 271 (2) de la Loi sur les Sociétés, avoir vérifié et certifié l'existence et la légalité de tous les actes et formalités incombant à la Société et le Projet de Fusion.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par le présent acte qu'à la requête des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, le mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire le présent acte original.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 8 avril 2015. Relation: 1LAC/2015/10893. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 17 avril 2015.

Référence de publication: 2015059301/263.

(150067339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

QM Holdings 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 116.462.

In the year two thousand and fifteen, on the thirtieth day of March,

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of QM Holdings 5 S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 46A, Avenue John F. Kennedy, L - 1855 Luxembourg and a share capital amounting to twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 116.462 (the Company). The Company has been incorporated under the name "MLAM 5 S.à r.l.", pursuant to a deed of Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, passed on May 9, 2006, published on July 21, 2006 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1404, page 67362. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time on September 16, 2010, pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published on November 5, 2010 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2375, page 113985.

THERE APPEARED:

1. Peakside European Holdco S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and a share capital of one million one hundred and forty-two thousand one hundred and seventy five-euros (EUR 1,142,175.-), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 131.744 (PEH),

here represented by Régis Galiotto, notary's clerk, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal; and

2. Peakside Capital Advisors AG, a Swiss public limited liability company (Aktiengesellschaft) having its registered office at Bundesplatz 14, CH-6300 Zug, Swiss Confédération and a share capital of one hundred thousand and two Swiss francs (CHF 100,002.-) and registered with the Commercial register of canton Zug (Handelsregister des Kantons Zug) under number CHE-115.758.201 (PCA, and together with PEH, the Shareholders),

here represented by Régis Galiotto, notary's clerk, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such powers of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Shareholders, prenamed and represented as described above, have requested the undersigned notary, to record the following:

I. The share capital of the Company amounts to twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares in registered form having a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each. PEH holds four hundred and seventy (470) shares in registered form of the Company and PCA holds thirty (30) shares in registered form of the Company.

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

(a) waiver of convening notice;

(b) acknowledgement of the decision of the Shareholders to waive the requirement of (i) a report drawn up by the board of managers of the Company in accordance with article 265 (3) of the Luxembourg law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Companies Law) and (ii) an examination of the Merger Project (as defined hereafter) by an independent expert and of the corresponding report in accordance with article 266 (5) of the Companies Law;

(c) confirmation that all the formalities prescribed by article 267 of the Companies Law have been completed and complied with;

(d) acknowledgement of the resolutions taken by the board of managers of the Company on February 25, 2015 and approval, as far as the Company is concerned, of the merger project, as published on February 28, 2015 in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* number 558, page 26744 (the Merger Project), drawn up by the board of managers of QM Holdings 2 S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) having its registered office at 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and a share capital of EUR 12,500.-, registered with the RCS under number B 116.469 (QM Holdings 2), as absorbing entity, and the board of managers of the Company and the following two (2) companies, as absorbed entities (hereafter jointly referred to with the Company as the Absorbed Entities):

1. QM Holdings 3 S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) having its registered office at 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and a share capital of EUR 12,500.-, registered with the RCS under number B 116.470; and

2. QM Holdings 4 S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) having its registered office at 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and a share capital of EUR 12,500.-, registered with the RCS under number B 116.471;

(e) approval, as far as the Company is concerned, of the merger by acquisition between QM Holdings 2, as absorbing entity, and the Absorbed Entities (the Merger), as a result of which, as described in the Merger Project, (i) all the assets and liabilities of the Company, following its dissolution without liquidation, will be transferred to QM Holdings 2, (ii) the Company will cease to exist and (iii) the shares issued by the Company will be cancelled;

(f) acknowledgement that as consideration for the transfer of all the assets and liabilities of the Company and the cancellation of its shares, as mentioned above under point (e), the Shareholders will receive in accordance with the terms of the Merger Project both (i) newly issued ordinary shares of QM Holdings 2 and (ii) a cash payment;

(g) acknowledgement that (i) from an accounting point of view, the operations of the Company will be treated as having been carried out by QM Holdings 2 as from January 1, 2015 and (ii) the Merger will only be effective, *vis-à-vis* third parties after the publication prescribed by article 9 of the Companies Law;

(h) acknowledgement of the termination of the mandate of the members of the board of managers of the Company and granting full discharge;

(i) approval that the books, records, files and other documents of the Company will be kept at the registered office of QM Holdings 2 during the legal period of five years;

(j) power of attorney; and

(k) miscellaneous.

III. The Meeting hereby takes the following resolutions:

First Resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notice requirement, the Shareholders considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which was communicated to them in advance.

Second Resolution

The Meeting acknowledges the decision of the Shareholders taken on March 5, 2015 to waive the requirement of (i) a report drawn up by the board of managers of the Company in accordance with article 265 (3) of the Companies Law and

(ii) an examination of the Merger Project by an independent expert and of the corresponding report in accordance with article 266 (5) of the Companies Law.

Third Resolution

The Meeting confirms that all the formalities prescribed by article 267 of the Companies Law have been completed and complied with.

Fourth Resolution

The Meeting acknowledges the resolutions taken by the board of managers of the Company on February 25, 2015 and approves, as far as the Company is concerned, the Merger Project drawn up by the board of managers of QM Holdings 2, as absorbing entity, and the board of managers of the Absorbed Entities.

Fifth Resolution

The Meeting approves, as far as the Company is concerned, the Merger, as a result of which, as described in the Merger Project, (i) all the assets and liabilities of the Company, following its dissolution without liquidation, will be transferred to QM Holdings 2, (ii) the Company will cease to exist and (iii) the shares issued by the Company will be cancelled.

Sixth Resolution

The Meeting acknowledges that as consideration for the transfer of all the assets and liabilities of the Company and the cancellation of its shares, as mentioned above under the fifth resolution, the Shareholders will receive in accordance with the terms of the Merger Project both (i) newly issued shares of QM Holdings 2 and (ii) a cash payment.

Seventh Resolution

The Meeting acknowledges that (i) from an accounting point of view, the operations of the Company will be treated as having been carried out by QM Holdings 2 as from January 1, 2015 and (ii) the Merger will only be effective, vis-à-vis third parties after the publication prescribed by article 9 of the Companies Law.

Eighth Resolution

The Meeting acknowledges that, as a result of the Merger, the mandates of Mr. Declan Michael McGrath, Mr. Karol Maziukiewicz and Mr. Markus Lehner as managers of the Company will be terminated and resolves to grant them full discharge for the exercise of their mandate.

Ninth Resolution

The Meeting approves that the books, records, files and other documents of the Company will be kept at the registered office of QM Holdings 2 during the legal period of five years.

Tenth Resolution

The Meeting resolves to empower and authorise any manager and/or employee of the Company and any lawyer and/or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg, each acting individually, with full power of substitution, to execute any agreements or documents and to perform any actions and formalities necessary, appropriate, required or desirable in connection with the Merger.

Estimate of costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately two thousand euros (EUR 2,000.-).

Declaration

The undersigned notary states in accordance with article 271 (2) of the Companies Law having verified and certifies the existence and legality of all the acts and formalities incumbent upon the Company and the Merger Project.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith furthermore that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder of the appearing parties, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le trente mars,

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de QM Holdings 5 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, et ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.462 (la Société). La Société a été constituée sous le nom de «MLAM 5 S.à r.l.», suivant un acte de Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 9 mai 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1404, page 67362 du 21 juillet 2006. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois le 16 septembre 2010 suivant un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2375, page 113985 du 5 novembre 2010.

ONT COMPARU:

1. Peakeside European Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et ayant un capital social de un million cent quarante-deux mille cent soixante-quinze euros (EUR 1.142.175.-), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.744 (PEH);

ici représentée par Régis Galiotto, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; et

2. Peakeside Capital Advisors AG, une société à responsabilité limitée existante selon les lois suisses (Aktiengesellschaft), ayant son siège social au Bundesplatz 14, CH-6300 Zug, Confédération Suisse et ayant un capital social de cent mille deux Francs Suisses (CHF 100.002.-) et immatriculée au registre de Commerce du canton Zug (Handelsregister des Kantons Zug) sous le numéro CHE-115.758.201 (PCA, et ensemble avec PEH, les Associés),

ici représentée par Régis Galiotto, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les Associés, précités et représentés comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. Le capital social de la Société s'élève à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative, ayant un valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune. PEH détient quatre cent soixante-dix (470) parts sociales sous forme nominative de la Société et PCA détient trente (30) parts sociales sous forme nominative de la Société.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

(a) renonciation aux formalités de convocation;

(b) constatation de la décision des Associés de renoncer l'exigence (i) du rapport établi par le conseil de gérance de la Société conformément à l'article 265(3) de la loi Luxembourgeoise du 10 août 1915, sur les sociétés commerciales, comme modifiée (la Loi sur les Sociétés) et (ii) de l'examen du Projet de Fusion (comme définit ci-après) par un expert indépendant et du rapport correspondant en conformité avec l'article 266 (5) de la Loi sur les Sociétés;

(c) confirmation que toutes les formalités prescrites par l'article 267 de la Loi sur les Sociétés ont été achevées et respectées,

(d) constatation des résolutions prises par le conseil de gérance de la Société le 25 février 2015 et approbation, dans la mesure où la Société est concernée, du projet de fusion, publié le 28 février 2015 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 558, page 26744 (le Projet de Fusion), établi par le conseil de gérance de QM Holdings 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et ayant un capital social de EUR 12.500.-, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.469 (QM Holdings 2), comme entité absorbante, et le conseil de gérance de la Société et des deux (2) sociétés suivantes, comme entités absorbées (ci-après conjointement dénommées avec la Société comme les Entités Absorbées):

1. QM Holdings 3 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-), immatriculée au RCS sous le numéro B 116.470; et

2. QM Holdings 4 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-), immatriculée au RCS sous le numéro B 116.471;

(e) approbation, dans la mesure où la Société est concernée, de la fusion par l'acquisition entre QM Holdings 2, comme entité absorbante, et les Entités Absorbées (la Fusion), à la suite de laquelle, comme décrit dans le Projet de Fusion, (i) tous les actifs et passifs de la Société, suivant leur dissolution sans liquidation, seront transférés à QM Holdings 2, (ii) la Société cessera d'exister et (iii) les parts sociales émises par la Société seront annulées;

(f) constatation que en contrepartie de la cession de tous les actifs et passifs de la Société et l'annulation de ses actions, comme mentionné ci-dessus au point (e), les Associés recevront en conformité avec les termes du Projet de Fusion à la fois (i) des parts sociales ordinaires nouvellement émises de QM Holdings 2 et (ii) un paiement en espèces;

(g) constatation que (i) d'un point de vue comptable, les opérations de la Société seront traitées comme ayant été effectuées par QM Holdings 2 à partir du 1^{er} janvier 2015, et (ii) la Fusion sera seulement effective, vis-à-vis des tiers après la publication prescrite dans l'article 9 de la Loi sur les Sociétés;

(h) constatation de la fin du mandat des membres du conseil de gérance de la Société et octroi de la décharge complète;

(i) constatation que les livres, registres, dossiers et autres documents de la Société seront conservés au siège social de QM Holdings 2 pendant la période légale de cinq ans;

(j) procurations; et

(k) divers.

III. L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première Résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les Associés représentés à l'Assemblée se considérant eux-mêmes comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

Seconde Résolution

L'Assemblée reconnaît la décision des Associés prise le 5 mars 2015, de renoncer l'exigence (i) du rapport établi par le conseil de gérance de la Société conformément à l'article 265(3) de la Loi sur les Sociétés et (ii) de l'examen du Projet de Fusion (comme définit ci-après) par un expert indépendant et du rapport correspondant en conformité avec l'article 266 (5) de la Loi sur les Sociétés.

Troisième Résolution

L'Assemblée confirme que toutes les formalités prescrites par l'article 267 de la Loi sur les Sociétés ont été achevées et respectées.

Quatrième Résolution

L'Assemblée reconnaît les résolutions prises par le conseil de gérance de la Société le 25 février 2015 et approuve, dans la mesure où la Société est concernée, le Projet de Fusion, établi par le conseil de gérance de QM Holdings 2, comme entité absorbante, et le conseil de gérance des Entités Absorbées.

Cinquième Résolution

L'Assemblée approuve, dans la mesure où la Société est concernée, la Fusion, à la suite de laquelle, comme décrit dans le Projet de Fusion, (i) tous les actifs et passifs de la Société, suivant leur dissolution sans liquidation, seront transférés à QM Holdings 2, (ii) la Société cessera d'exister et (iii) les parts sociales émises par la Société seront annulées.

Sixième Résolution

L'Assemblée reconnaît que en contrepartie de la cession de tous les actifs et passifs de la Société et l'annulation de ses actions, comme mentionné ci-dessus en vertu de la cinquième résolution, les Associés recevront en conformité avec les termes du Projet de Fusion à la fois (i) des parts sociales ordinaires nouvellement émises de QM Holdings 2 et (ii) un paiement en espèces

Septième Résolution

L'Assemblée reconnaît que (i) d'un point de vue comptable, les opérations de la Société seront traitées comme ayant été effectuées par QM Holdings 2 à partir du 1^{er} janvier 2015 et (ii) la Fusion sera seulement effective, vis-à-vis des tiers après la publication prescrite dans l'article 9 de la Loi sur les Sociétés.

Huitième Résolution

L'Assemblée reconnaît que, à la suite de la Fusion, les mandats de Mr. Declan Michael McGrath, Mr. Karol Maziukiewicz et Mr. Markus Lehner en tant que gérants de la Société seront résiliés et décide de leur accorder pleine décharge pour l'exercice de leur mandat.

Neuvième Résolution

L'Assemblée reconnaît que les livres, registres, dossiers et autres documents de la Société seront conservés au siège social de QM Holdings 2 pendant la période légale de cinq ans.

Dixième Résolution

L'Assemblée décide d'habiliter et d'autoriser tout gérant et/ou employé de la Société et tout avocat et/ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg, chacun agissant individuellement, avec plein pouvoir de substitution, pour exécuter tout accords ou documents et à effectuer toutes les actions et les formalités nécessaires, appropriés, requises ou souhaitables dans le cadre de la Fusion.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges, de quelque nature que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ deux mille euros (EUR 2.000.-).

Déclaration

Le notaire soussigné, déclare en conformité avec l'article 271 (2) de la Loi sur les Sociétés, avoir vérifié et certifié l'existence et la légalité de tous les actes et formalités incombant à la Société et le Projet de Fusion.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par le présent acte qu'à la requête des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, le mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire le présent acte original.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 8 avril 2015. Relation: 1LAC/2015/10894. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 17 avril 2015.

Référence de publication: 2015059302/263.

(150067345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

B & R Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4987 Sanem, 15, Quartier de l'Eglise.

R.C.S. Luxembourg B 86.333.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015058793/10.

(150067753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

B.S.L. S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. Gala Plus S.à r.l.).

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 36, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 181.686.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 21 avril 2015.

Référence de publication: 2015058794/10.

(150067967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.

Alias Investment, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 96.732.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Alias Investment

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2015058767/11.

(150067246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2015.
